

## *PARTIE III*

# **Opinions publiques et immigration : attitudes individuelles, groupes d'intérêt et médias<sup>1</sup>**

## Résumé

L'accroissement et la diversification des flux migratoires vers les pays de l'OCDE au cours des quinze dernières années ont été accompagnés de changements plus fréquents qu'auparavant dans les politiques migratoires et celles-ci occupent désormais une place prioritaire dans l'agenda politique d'un grand nombre de pays de l'OCDE. L'élaboration des politiques migratoires est le résultat d'un processus complexe, dans lequel l'opinion publique et les différents acteurs qui participent au débat public jouent un rôle non négligeable.

Dans le contexte actuel de la crise économique, où la situation de l'emploi se détériore dans la plupart des pays de l'OCDE, il semble particulièrement important d'étudier la question des déterminants des opinions vis-à-vis de l'immigration. Il est donc nécessaire d'une part, de mieux appréhender pourquoi et comment les différents acteurs peuvent influencer l'élaboration des politiques migratoires et, d'autre part, de mieux comprendre les mécanismes de formation de l'opinion publique en matière d'immigration, afin d'être en mesure de faire face à un éventuel regain d'hostilité envers les immigrés et l'immigration, et aux tensions que celui-ci pourrait soulever.

L'objectif de cette étude est de faire le point sur la littérature concernant l'opinion publique vis-à-vis de l'immigration, d'identifier les principaux résultats mais également de proposer de nouveaux résultats empiriques sur le sujet. Le document aborde dans un premier temps la définition du concept d'opinion publique et présente une approche comparative internationale des différences d'opinion sur l'immigration. Dans un deuxième temps, les principaux déterminants des opinions individuelles vis-à-vis de l'immigration sur la base d'enquêtes ou de sondages sont analysés. Enfin, le rôle de certains acteurs organisés (syndicats, associations d'employeurs, partis politiques, etc.) et des médias est mis en évidence.

## Introduction

L'accroissement des flux migratoires vers les pays de l'OCDE dans les 15 dernières années a conduit d'une part à la transformation de plusieurs anciens pays européens d'émigration en pays d'immigration (Espagne, Italie, Irlande, Portugal, Grèce) et, d'autre part, à la diversification des pays d'origine des immigrés. Ces changements ont eu pour conséquence des ajustements plus fréquents qu'auparavant dans les politiques migratoires. Ces dernières, en particulier lorsqu'elles concernent les migrations de travail et les questions d'intégration, occupent désormais à une place prioritaire dans l'agenda politique de plusieurs pays de l'OCDE.

L'élaboration des politiques migratoires est le résultat d'un processus complexe, dans lequel l'opinion publique et les différents acteurs qui participent au débat public (médias, syndicats de travailleurs, associations d'employeurs, partis politiques, etc.) jouent un rôle non négligeable. Dans les années qui ont précédé la crise économique de 2008/09, l'amélioration progressive de la situation de l'emploi, voire l'apparition de pénuries de

main-d'œuvre dans certain pays et secteurs, avait contribué à apaiser le débat sur les migrations de travail et à réduire la part des opinions défavorables à l'accroissement de l'immigration dans de nombreux pays de l'OCDE. La crise économique actuelle risque cependant de raviver l'opposition à l'immigration et les sentiments anti-immigrés. De fait, certaines personnes expriment à nouveau des inquiétudes sur ce qu'elles perçoivent comme une concurrence déloyale des immigrés sur le marché du travail. Gérer ces sources potentielles de tensions va constituer un défi important pour les gouvernements des pays de l'OCDE, et ce d'autant plus que les dynamiques démographiques à l'œuvre conduiront dans les années à venir, dans presque tous les pays, à réévaluer le rôle des migrations, notamment à des fins d'emploi.

Dès lors, il semble particulièrement opportun d'étudier la question de la formation des opinions des différents segments de la société vis-à-vis de l'immigration. Cela doit permettre d'aider les décideurs politiques à mieux appréhender les principaux mécanismes de formation de l'opinion publique sur l'immigration et, partant, d'être en mesure de faire face à un éventuel regain des opinions hostiles aux immigrés, et aux tensions que celui-ci pourrait susciter.

L'objectif de ce chapitre est de faire le point sur la littérature concernant l'opinion publique vis-à-vis de l'immigration mais également de proposer de nouveaux résultats empiriques sur le sujet. L'analyse de plusieurs enquêtes d'opinion entre 2002 et 2008 permet en effet de distinguer, pour la première fois, l'effet des caractéristiques individuelles sur, d'une part, la formation des opinions sur les conséquences économiques et culturelles de l'immigration et, d'autre part, les préférences en matière de politique migratoire. Cela permet notamment de faire ressortir l'importance des croyances dans la formation de l'opinion publique sur l'immigration. Ce chapitre met également en avant le rôle des différents acteurs clés en matière d'élaboration des politiques migratoires. Il apparaît notamment qu'au cours des dernières décennies, le traitement des questions migratoires dans les médias a sensiblement évolué et qu'il joue un rôle majeur pour façonner l'opinion publique. Parallèlement, les partenaires sociaux ont également modifié leur façon d'appréhender les questions migratoires, et cherchent à jouer un rôle plus important dans la définition et l'élaboration des politiques publiques dans ce domaine.

L'étude est organisée comme suit. La section 1 propose une définition du concept d'opinion publique et aborde la question de sa mesure (1.1). Elle présente ensuite un aperçu des différences internationales en matière d'opinion sur l'immigration, qui permet d'identifier un premier ensemble de faits stylisés (1.2). La section 2 propose de nouvelles analyses empiriques concernant les déterminants individuels de l'opinion sur l'immigration. Elle s'intéresse à l'interaction entre facteurs socioéconomiques et croyances individuelles, en cherchant à évaluer le poids respectif des dimensions économique, culturelle et politique (2.1). L'analyse traite également des liens entre les droits sociaux octroyés aux immigrés et les préférences en matière de politique migratoire (2.2). Dans la section 3, le rôle de certains acteurs organisés dans la promotion d'intérêts particuliers auprès des gouvernements et des élus, mais également auprès de l'opinion publique, est étudié. Enfin, la section 4 est consacrée au rôle des médias dans la formation de « l'opinion publique » et à sa diffusion vers les décideurs politiques (4.1), ainsi qu'au rôle des croyances des individus quant aux conséquences économiques et sociales de l'immigration dans le débat public (4.2).

## 1. Opinion publique sur l'immigration et systèmes migratoires

### 1.1. Opinion publique sur l'immigration : définitions et sources de données

La question de l'opinion publique traverse les frontières de plusieurs disciplines des sciences sociales, notamment la science politique et la sociologie, et de façon plus indirecte, l'économie. Chacun de ces champs disciplinaires privilégie naturellement les dimensions du concept d'opinion publique qui sont les plus proches de ses problématiques, et il n'existe pas de définition unique de ce qu'est l'opinion publique.

La science politique s'intéresse au rôle de l'opinion publique dans le système politique et dans l'élaboration des politiques publiques. Elle associe donc généralement, l'opinion publique à l'*agrégation des opinions individuelles* sur une question donnée d'intérêt public, appréhendées notamment au travers d'enquêtes. En sociologie, l'opinion publique est davantage perçue comme le *produit d'une discussion publique* : l'opinion publique se manifeste dans le processus même d'interaction entre les participants à ce débat, mais est irréductible aux positions individuelles exprimées dans ce cadre.

L'appréhension de l'opinion publique comme agrégation des opinions individuelles se prête à une interprétation de la formation de ces dernières comme le résultat de choix rationnels effectués par les individus. En revanche, l'approche « sociologique » insiste sur le rôle de l'opinion publique comme instrument de contrôle social, en ce sens que sa manifestation est perçue comme l'aboutissement d'un processus de recherche d'un consensus national.

Dans le cadre du modèle de choix rationnel, le recours aux enquêtes ou sondages d'opinion afin de caractériser et analyser l'opinion publique sur une large palette de sujets de société est une pratique courante. De façon générale, un certain nombre de questions préétablies sont posées à un échantillon représentatif d'individus, la définition *a priori* et le nombre limité des réponses possibles permettant alors d'obtenir une représentation de la distribution des opinions dans la population. Les modalités majoritaires sont alors généralement présentées comme l'expression plus ou moins précise de l'opinion majoritaire et plus généralement de la « volonté populaire » (cf. notamment Page et Shapiro, 1992).

La portée des résultats d'enquêtes d'opinion fait l'objet de nombreuses critiques, tant au plan technique (constitution des échantillons, conception des questionnaires) que sur l'interprétation même des réponses recueillies. L'argumentation de Pierre Bourdieu (1973), par exemple, met en avant trois problèmes fondamentaux liés à l'interprétation des résultats d'enquête comme reflet de l'opinion publique. Premièrement, il conteste que chaque individu soit en mesure de produire une opinion sur tout sujet. Or, ce postulat conduit notamment à ignorer les non-réponses dans l'analyse, alors que leurs prévalences relatives au sein de différents groupes de population révèlent précisément que la capacité à produire une opinion est socialement construite. Deuxièmement, Bourdieu remet en cause l'équivalence des réponses d'un individu à l'autre : les réponses aux questions ne sont pas nécessairement les produits d'un cadre de réflexion commun<sup>2</sup>, ce qui conduit à douter de la pertinence de l'agrégation des réponses individuelles comme représentative d'une opinion publique. Troisièmement, les enquêtes reposent sur l'hypothèse d'un consensus implicite sur les questions qui intéressent la société.

L'abondante littérature économique analysant les opinions individuelles en matière d'immigration et de politiques migratoires repose dans une large mesure sur des données d'enquête de ce type et se trouve donc sujette à ces critiques. La démarche empirique

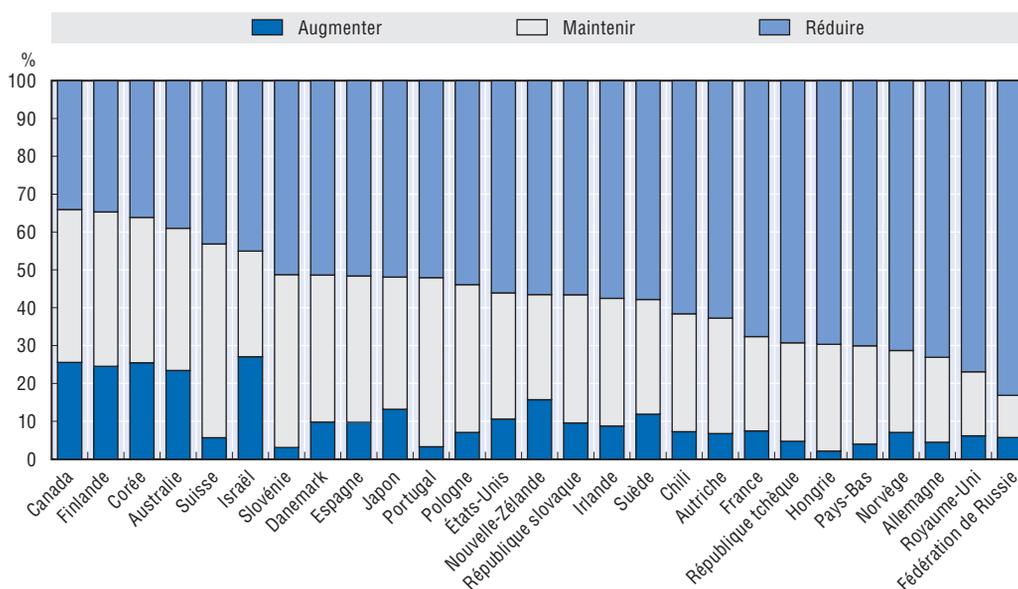
généralement retenue dans cette littérature vise à mesurer la corrélation entre le niveau d'acceptation de l'immigration et certaines caractéristiques individuelles (comme l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, etc.) de façon à mettre en évidence le rôle éventuel de certains déterminants économiques ou socioculturels de l'opinion sur les migration (cf. annexe III.A1 pour une présentation détaillée des différentes enquêtes). Cette littérature, ainsi que de nouveaux résultats issus des enquêtes les plus récentes, feront l'objet d'une présentation détaillée à la section 2. Auparavant, il semble toutefois utile de procéder à un bref état des lieux des opinions en matière d'immigration dans les pays de l'OCDE.

### 1.2. Déterminants des différences internationales en matière d'opinions sur l'immigration

Les enquêtes d'opinion internationales révèlent des différences importantes concernant les positions individuelles moyennes sur l'ouverture souhaitée à l'immigration. Dans la plupart des pays de l'OCDE, une large part (souvent proche de la majorité) des personnes interrogées se prononcent en règle générale en faveur d'une immigration strictement encadrée ou d'une réduction des flux. Dans l'enquête *International Social Survey Programme (ISSP)* de 2003, cette proportion atteignait plus de 70 % au Royaume-Uni, en Allemagne, en Norvège ou aux Pays-Bas, tandis qu'elle était de moins de 40 % au Canada, en Finlande, en Corée ou en Australie (voir graphique III.1). Ce constat de diversité des opinions se retrouve à l'identique dans les autres enquêtes d'opinion internationales, comme l'*European Social Survey (ESS)* centrée sur l'Europe ou le *World Value Survey (WVS)*.

Les différences d'appréciation moyenne concernant l'immigration et les politiques migratoires observées entre pays peuvent être liées à de multiples facteurs, non mutuellement exclusifs. Une première explication concerne l'ampleur et la dynamique des

Graphique III.1. Proportion de répondants souhaitant une augmentation, un maintien ou une réduction de l'immigration dans leur pays, 2003



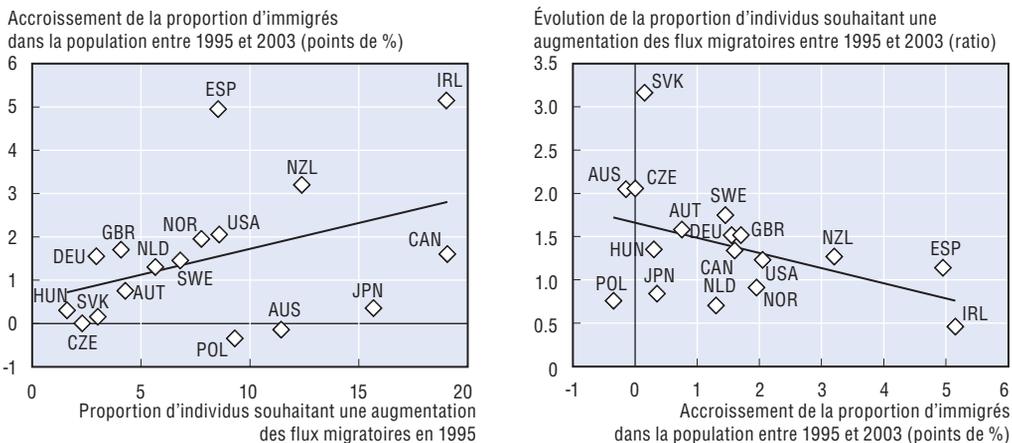
Note : Pourcentages calculés en excluant les non-réponses. Données pondérées.

Source : *International Social Survey Programme*, 2003.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886424652882>

flux migratoires. Une population immigrée perçue comme trop importante, ou une augmentation des flux durant la période précédant le sondage, pourrait par exemple conduire à une opinion plus négative vis-à-vis de l'immigration. Ainsi, en s'appuyant sur les résultats issus des enquêtes ISSP 1995 et 2003 pour un certain nombre de pays de l'OCDE, deux faits intéressants apparaissent. Premièrement, il existe une corrélation positive assez nette entre la proportion d'individus souhaitant un accroissement des flux migratoires en 1995 et l'augmentation de la part des immigrés dans la population sur la période 1995-2003. Cette relation tend à suggérer une relative adéquation entre les aspirations de l'opinion publique et l'évolution des flux migratoires, sans qu'une relation de causalité puisse toutefois être identifiée dans ce cadre. L'augmentation des migrations sur la période considérée semble par ailleurs être allée de pair avec une diminution de l'adhésion de l'opinion publique à l'accroissement des flux. C'est tout du moins ce que laisse entendre la relation identifiée par le graphique III.2 entre l'évolution de la part des immigrés dans la population entre 1995 et 2003 et l'évolution de la part de la population en faveur d'un accroissement des migrations.

**Graphique III.2. Opinions favorables à un accroissement de l'immigration et évolution de la proportion d'immigrés dans la population dans certains pays de l'OCDE, 1995-2003**

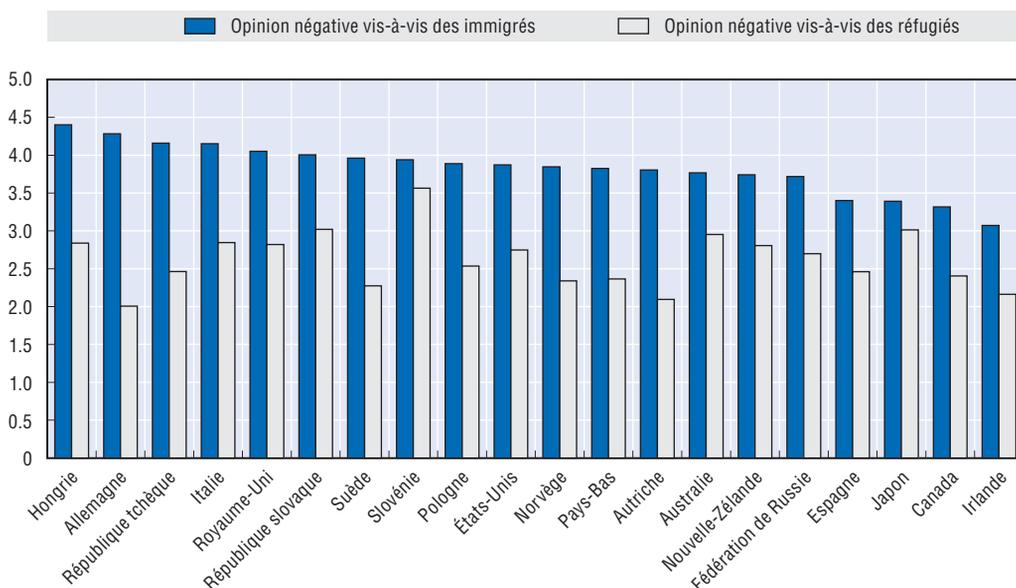


Note : Pourcentages calculés en excluant les non-réponses. Données pondérées.

Sources : *International Social Survey Programme*, 1995 et 2003; United Nations, 2009, *International Migrant Stock: The 2008 Revision*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/886454642352>

Les caractéristiques du système d'immigration constituent un autre groupe de facteurs susceptibles d'expliquer les différences d'opinion moyenne sur l'immigration entre pays. Il s'agit notamment des principaux canaux d'entrée, du mode de sélection des immigrés et des droits sociaux et politiques auxquels ils ont accès. S'agissant des différences en termes de catégories d'immigrants, notamment la distinction entre immigrants de travail et réfugiés, deux types d'arguments peuvent prévaloir, l'un humanitaire, l'autre économique. Comme le montrent Mayda (2006) et O'Rourke et Sinnott (2006), les opinions publiques sont en moyenne plus favorables aux réfugiés qu'aux autres types d'immigrants (voir graphique III.3). Toutefois, Bauer et al. (2000) soulignent que les habitants des pays accueillant relativement plus de réfugiés et de demandeurs d'asile peuvent se montrer plus inquiets des conséquences de l'immigration que les habitants des

Graphique III.3. **Opinions moyennes envers les immigrés et envers les réfugiés, 1995**

Note : Les données de ce graphique portent sur l'enquête ISSP 1995. Malheureusement, le questionnaire du supplément sur l'identité nationale de l'ISSP 2003 ne comporte aucune question sur l'opinion vis-à-vis des réfugiés. Ce graphique est construit à partir des réponses à deux questions de l'ISSP 1995 : « Le nombre d'immigrants devrait-il être accru, maintenu ou réduit ? » et « Les réfugiés devraient-ils être autorisés à rester dans le pays ? ». Dans les deux cas, un score supérieur à 3 indique un souhait de restrictions accrues. Données pondérées.

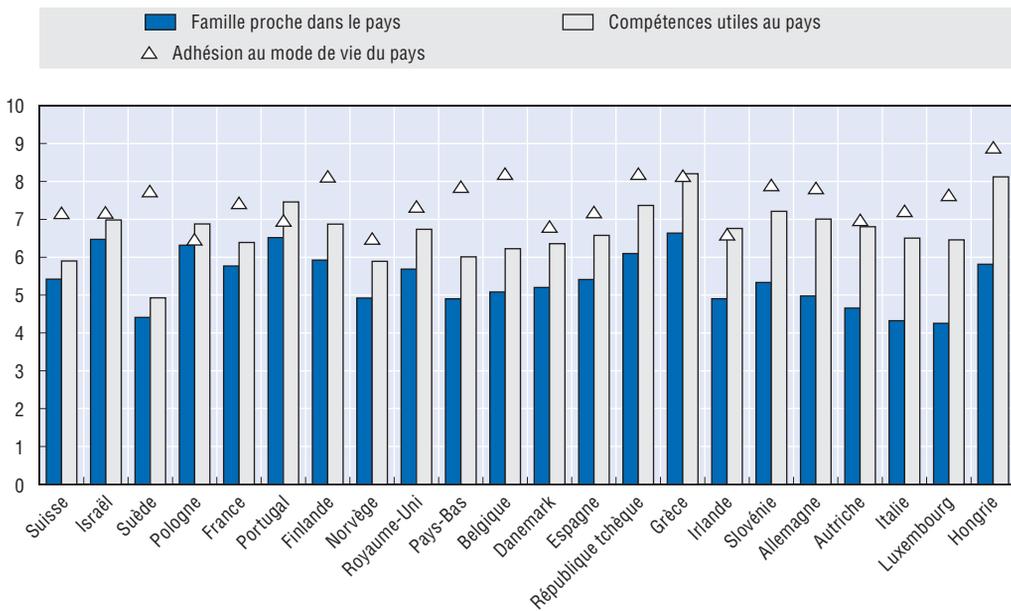
Source : *International Social Survey Programme*, 1995.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886466585154>

pays pratiquant une politique migratoire sélective, ce qui peut s'expliquer par les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les migrants humanitaires en matière d'intégration sur le marché du travail et dans la société du pays d'accueil.

Dans le même esprit, certaines enquêtes d'opinion s'intéressent à l'importance attribuée par les personnes interrogées à différents critères d'admission des immigrés sur le territoire national. C'est par exemple le cas de l'enquête ESS 2002. Parmi les critères possibles figurent notamment le fait de disposer de compétences professionnelles utiles au pays, le fait d'avoir de la famille proche déjà présente dans le pays et l'adhésion au « mode de vie » du pays<sup>3</sup>. Comme le montre le graphique III.4, dans tous les pays considérés, le critère de sélection reposant sur l'utilité économique des immigrés l'emporte sur le critère concernant la présence antérieure de membres de la famille. De plus, le critère d'adhésion au mode de vie du pays est presque partout considéré plus important que les deux autres critères. Bien que cela n'indique pas un rejet de l'immigration familiale de la part des personnes enquêtées, cela indique clairement qu'ils considèrent que les migrants susceptibles d'apporter une contribution économique sont prioritaires par rapport aux membres de la famille, pour lesquels le travail n'est pas nécessairement le motif principal de la migration<sup>4</sup>. À cet égard, Bauer *et al.* (2000) montrent que les individus interrogés sont plus favorables à l'immigration si les immigrants sont sélectionnés en fonction des besoins du marché du travail. D'une manière générale, il existe une corrélation assez forte entre la proportion d'individus considérant que les immigrés apportent une contribution positive à l'économie et le solde d'opinions favorables à l'immigration (voir graphique III.5). Néanmoins, il demeure des différences

Graphique III.4. **Opinions sur l'importance de différents critères de sélection pour l'immigration, 2002**

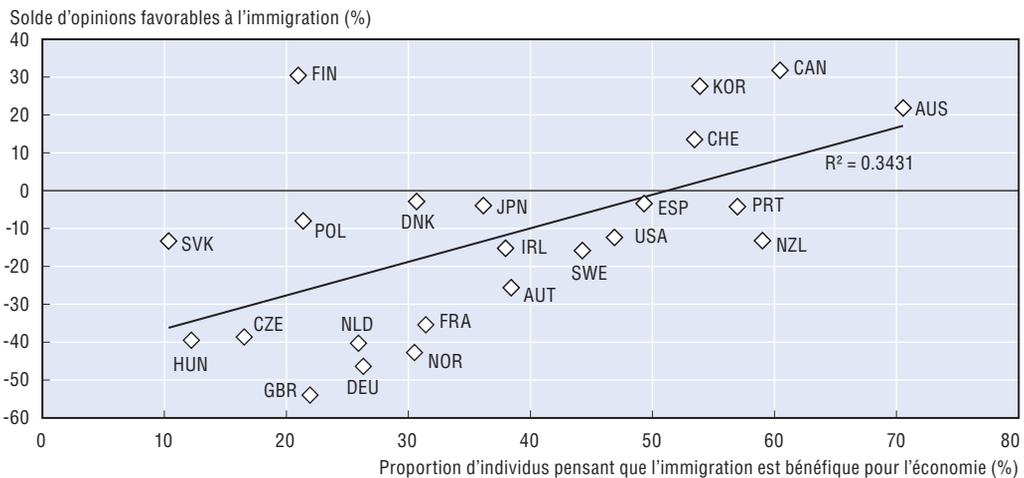


Note : Une valeur plus élevée du score d'opinion indique que le critère est jugé d'autant plus important. Données pondérées.

Source : European Social Survey, 2002.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/886472381720>

Graphique III.5. **Opinions sur l'impact des immigrés sur l'économie et solde d'opinions favorables à l'immigration dans certains pays de l'OCDE, 2003**



Note : Le solde d'opinions favorables est la différence entre la proportion de personnes souhaitant une augmentation ou un maintien de l'immigration et celle des personnes souhaitant une diminution. Pourcentages calculés en excluant les non-réponses. Données pondérées.

Source : International Social Survey Programme, 2003.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/886480210738>

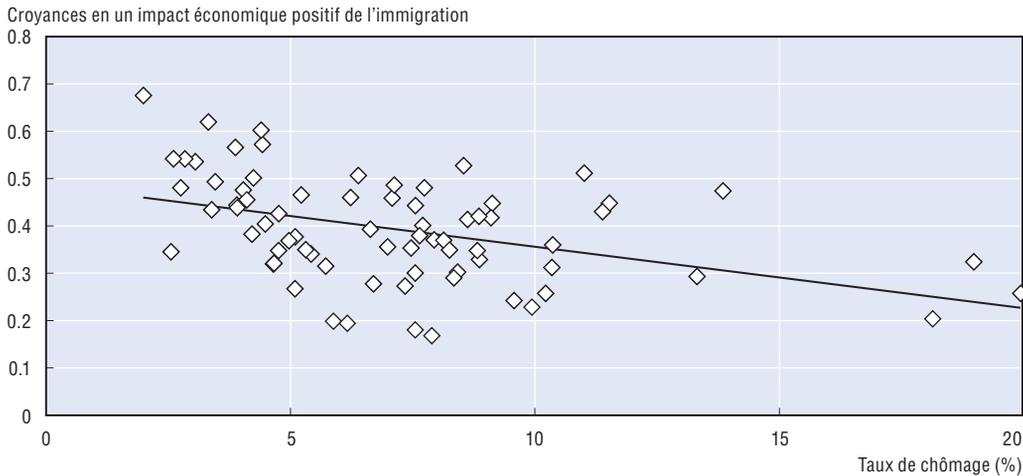
assez sensibles d'un pays à l'autre quant à la primauté donnée à tel ou tel critère. Ces différences tirent une grande part de leurs origines tout aussi bien dans l'historique des migrations, que dans les programmes d'intégration et de régulation des flux migratoires liés aux besoins du marché du travail (voir notamment sous-section 4.2. *infra*).

Les principaux pays d'origine des migrants, ou du moins la perception qu'ont les résidents des pays de destination de cette géographie des migrations, peuvent également influencer sur l'opinion publique vis-à-vis de l'immigration. L'enquête ESS 2002 révèle les préférences quant à la provenance des migrations selon deux dimensions : le caractère européen ou non et le niveau de vie du pays d'origine. Ainsi, dans tous les pays représentés dans cette enquête européenne, le solde d'opinions favorables à l'immigration en provenance d'autres pays européens est supérieur à celui obtenu pour les pays non européens. Les pays où cette préférence est la plus marquée sont le Danemark, la France, la Finlande et la Norvège, tandis que l'inverse est vrai dans les pays d'Europe du Sud et en République tchèque. Dans la plupart des pays, les individus expriment une préférence pour les migrants en provenance de pays riches, à l'exception notable de la Suède, de la Norvège, de la Suisse et des Pays-Bas.

La conjoncture économique est également un facteur déterminant des attitudes vis-à-vis de l'immigration. Dans une étude portant sur les pays de l'UE15 sur la période 1993-2000, Kessler et Freeman (2005) soulignent qu'à mesure que la conjoncture (représentée par la croissance du PIB et le taux de chômage) se dégrade, l'opinion devient rétive à l'immigration. Le rejet de l'immigration atteint ainsi un pic au milieu des années 90, avant de refluer en 2000. Wilkes *et al.* (2008) aboutissent au même résultat s'agissant du Canada, sur la période 1975-2000. Il est à noter cependant que les résultats de ces derniers apparaissent nettement plus robustes au plan statistique, du fait de la longueur de la période d'estimation, que ceux de Kessler et Freeman (2005), obtenus sur un nombre d'observations beaucoup plus faible, et donc sujets à caution. Plus récemment, dans le contexte de la crise économique actuelle, le *Transatlantic Trends Survey* (German Marshall Fund, 2009) montre que la proportion de personnes qui considèrent que les migrations sont un problème plutôt qu'une opportunité s'est accrue, par exemple de plus de 4 points de pourcentage aux États-Unis et au Royaume-Uni, et de 9 points aux Pays-Bas. L'exploitation des quatre vagues de l'enquête ESS de 2002 à 2008 souligne qu'une dégradation de la conjoncture mesurée par l'augmentation du taux de chômage semble influencer négativement la perception de l'impact de l'immigration sur l'économie. C'est le sens de la relation entre le taux de chômage dans les pays européens et l'impact de l'immigration sur l'économie décrite par le graphique III.6. On notera que la dimension temporelle a un pouvoir explicatif sensiblement plus important que la variabilité du taux de chômage entre pays.

Pour résumer, l'analyse précédente révèle plusieurs faits stylisés importants. Tout d'abord, il existe une assez grande diversité dans les opinions moyennes entre pays : certains pays apparaissent nettement plus favorables à l'immigration que d'autres. Ces différences ne s'expliquent pas de façon triviale par des différences d'exposition à l'immigration, mais l'opinion publique semble être, dans une certaine mesure du moins, sensible à la dynamique des flux migratoires. Ensuite, l'opinion s'avère particulièrement sensible à l'apport économique de l'immigration et à l'adhésion des immigrants au mode de vie du pays d'accueil. Même si les préoccupations humanitaires sont importantes, l'opinion est en fait plus circonspecte envers les migrations humanitaires ou familiales que vis-à-vis des migrations à des fins d'emploi. Ce constat révèle que les préférences des personnes enquêtées en matière d'immigration obéissent à des logiques multiples, et que

Graphique III.6. **Relation entre taux de chômage et croyances en un impact économique positif de l'immigration**



Note : la variable de croyances est construite sur la base des réponses à la question « Pensez-vous que l'immigration est bonne ou mauvaise pour l'économie? ».

Source : European Social Survey, 2002, 2004, 2006, 2008; OECD 2010, *Annual Labour Force Statistics*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886503240538>

la question de l'opinion vis-à-vis de l'immigration n'est pas réduite à la seule dimension économique. Enfin, dans la plupart des pays, l'opinion publique privilégie l'immigration en provenance de pays relativement développés, et en ce qui concerne les pays européens, l'immigration en provenance d'autres pays proches.

Comme nous allons le voir dans la section suivante, les opinions concernant l'immigration ne sont bien évidemment pas homogènes au sein des pays et dépendent d'un grand nombre de déterminants individuels.

## 2. Les déterminants des préférences en matière d'immigration

La littérature académique récente, notamment en économie et en sciences politiques, s'est largement penchée sur l'analyse des déterminants des préférences individuelles en matière de politique migratoire, mettant en exergue non seulement l'importance de la perception de l'impact économique des migrations, mais également les préoccupations liées à l'impact de l'immigration sur le mode de vie des populations locales. Pour autant, la perception de l'impact des migrations et les préférences en matière d'ouverture aux migrations sont influencées par les mêmes déterminants, ou pour le moins intimement liées. Isoler l'impact des caractéristiques individuelles sur chacune de ces variables nécessite donc de prendre en compte l'endogénéité des croyances quant à l'impact de l'immigration. La section suivante procède à une telle analyse en tirant profit des dernières données d'enquête disponibles.

### 2.1. Facteurs socioéconomiques et croyances individuelles : le poids respectif des dimensions économique, culturelle et politique

Concernant la dimension économique de l'impact de l'immigration, la littérature s'est principalement concentrée sur deux aspects majeurs. Le premier concerne l'impact de l'immigration sur le marché du travail national, tandis que le second porte sur l'impact des nouveaux arrivants sur les finances publiques et les systèmes de protection sociale.

L'arrivée des immigrés sur le marché du travail national peut être perçue par les actifs locaux comme une concurrence pour l'attribution des emplois offerts. Ce n'est pas tant l'intensité réelle de cette compétition (inégaie selon les secteurs et les niveaux de qualification, notamment) que la perception qu'ils en ont qui peut influencer les opinions des actifs autochtones sur l'immigration.

Sous l'hypothèse d'une substituabilité imparfaite entre les différents types de travail, la structure de qualification des immigrés est déterminante pour comprendre l'impact de l'immigration sur le marché du travail. Lorsque la main-d'œuvre immigrée est peu qualifiée (respectivement très qualifiée) par rapport aux autochtones, ce sont les travailleurs résidents peu qualifiés (respectivement très qualifiés) qui devront affronter la concurrence des travailleurs étrangers<sup>5</sup>. Dans ce cadre, les opinions individuelles des résidents sur l'immigration seront donc fonction de leur niveau de qualification mais également des caractéristiques de la politique migratoire<sup>6</sup>.

S'agissant de l'impact supposé sur les finances publiques, l'immigration est susceptible d'avoir deux effets contradictoires :

- un impact positif : l'afflux d'immigrants, de préférence moyennement ou hautement qualifiés, peut constituer une réponse adéquate aux problèmes croissants de financement des systèmes de retraite par répartition posés par le vieillissement démographique dans les pays développés<sup>7</sup>.
- un impact négatif : des immigrés peu qualifiés accompagnés de leurs familles peuvent devenir bénéficiaires nets du système de protection sociale, au travers des assurances maladie et chômage, ou du système d'allocations familiales, par exemple. Dans cette optique, l'immigration aggrave le problème du financement des systèmes de redistribution au lieu d'y répondre.

Il n'existe pas de consensus dans la littérature académique en faveur de l'un ou l'autre de ces deux effets, et les études concluent généralement à un impact négligeable ou minime de l'immigration sur les finances publiques (Rowthorn, 2008). Toutefois, c'est la perception *subjective* de ces effets (et non leur évaluation *objective*) qui peut conduire les individus à se déterminer en faveur ou en défaveur de l'immigration.

Certaines analyses théoriques s'attachent à comprendre la façon dont l'impact potentiel de l'immigration sur les systèmes de redistribution peut affecter les préférences des agents en matière d'immigration, se référant en règle générale au modèle d'économie politique de l'électeur médian. L'intuition est simple : l'électeur médian bénéficie de transferts sociaux et est en conséquence partisan d'un système de redistribution généreux; mais il est également un contribuable, et à ce titre, il peut s'inquiéter des conséquences de l'immigration sur le montant de sa contribution. D'un point de vue théorique, Facchini et Mayda (2009) avancent que le revenu est une variable clé déterminant les préférences en matière d'immigration *via* l'impact supposé de celle-ci sur le système de protection sociale. Cependant, le mécanisme analytique sous-jacent est ambivalent. D'une part, l'impact d'une immigration peu qualifiée sur le financement de la protection sociale est censé affecter davantage les individus à hauts revenus, les plus exposés à une augmentation des impôts. D'autre part, à ressources constantes, l'immigration peu qualifiée expose les individus à faibles revenus à une diminution des transferts sociaux dont ils bénéficient.

Par ailleurs, il est très vraisemblable que les préférences en matière d'immigration sont également tributaires de déterminants non exclusivement économiques, mais de

facteurs politiques et culturels reflétant un certain niveau de conservatisme, le degré d'attachement à une certaine forme d'identité nationale, voire à l'extrême, l'expression de sentiments xénophobes envers les immigrants.

La plupart des travaux empiriques cherchant à mettre en évidence séparément le rôle des facteurs économiques d'un côté, politiques et culturels de l'autre, sont confrontés à la difficulté d'inscrire clairement le niveau d'éducation dans l'une ou l'autre de ces dimensions. Comme le montrent Hainmueller et Hiscox (2007) pour les pays de l'Union européenne (ESS, 2002), si le niveau d'éducation est un déterminant clé de l'opinion individuelle en matière d'immigration, cette relation ne s'exerce pas seulement au travers d'une crainte de la concurrence des immigrants sur le marché du travail, mais reflète également des différences de valeurs culturelles. Les individus les plus éduqués sont significativement plus attachés à la diversité culturelle que les autres. Ils sont également plus enclins à croire aux bénéfices économiques de l'immigration.

De plus, compte tenu de la corrélation généralement très étroite entre l'éducation et le niveau de revenu, il n'est pas toujours possible d'identifier correctement l'influence respective de l'un et de l'autre sur les motivations économiques des préférences en matière d'immigration. Typiquement, si l'équilibre budgétaire du système de protection sociale s'effectue par un ajustement des prestations, les individus les moins éduqués et les moins riches sont à double titre moins favorables à l'immigration peu qualifiée que les autres : parce que les immigrants leur seraient substituables sur le marché du travail, et parce que leur arrivée affecterait négativement leurs prestations sociales. En revanche, si l'ajustement se fait par une augmentation des impôts, l'acceptation de l'immigration peu qualifiée est ambiguë pour les individus éduqués et riches qui bénéficieront d'un effet positif sur le marché du travail mais qui seront confrontés à une hausse sans contrepartie de la fiscalité (voir Facchini et Mayda, 2009). L'analyse empirique fait donc face à une double ambiguïté. Premièrement, dans le cas du modèle à fiscalité constante, les impacts attendus pour l'éducation et le revenu sont identiques, la corrélation entre les deux variables rendant impossible l'identification séparée de leurs effets. Deuxièmement, dans le cas du modèle à prestations constantes, les deux effets sont susceptibles de se neutraliser. Il est donc empiriquement très délicat d'attribuer de façon certaine au niveau de revenu ou à l'éducation une influence claire sur l'un ou l'autre de ces canaux.

La démarche empirique en deux étapes retenue dans ce chapitre vise à résoudre un certain nombre des difficultés rencontrées dans la littérature présentée précédemment. Dans un premier temps, l'approche retenue vise à analyser les déterminants individuels des croyances concernant les impacts économiques et culturels de l'immigration. Dans un second temps, l'impact de ces croyances sur les préférences en matière de politique migratoire est analysé.

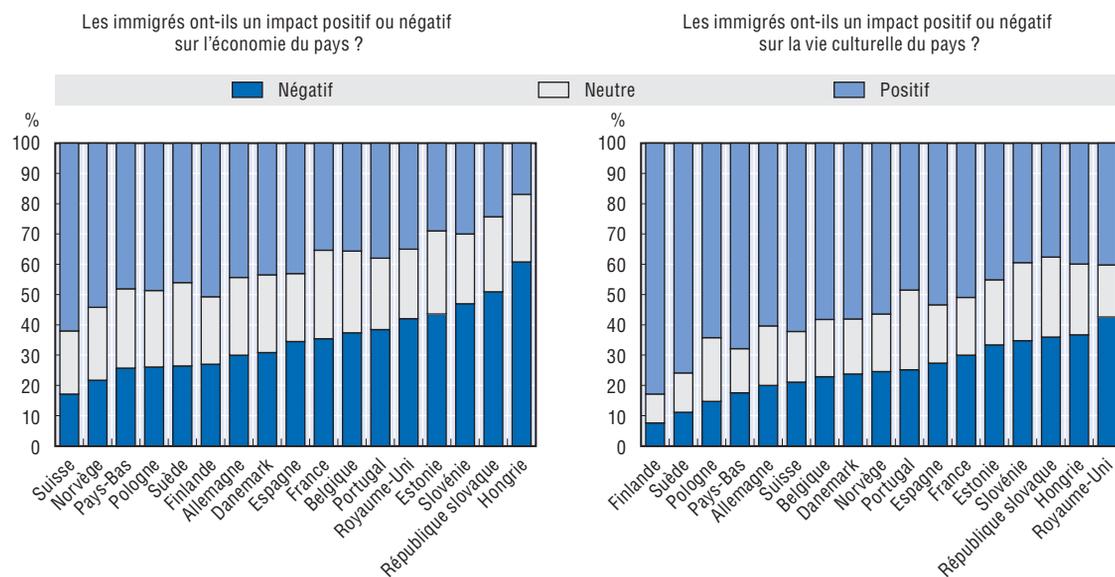
L'estimation de **première étape** prend en compte des variables démographiques (genre, âge), de positionnement politique, de niveau d'éducation (primaire, secondaire, supérieure), de situation sur le marché du travail (actif employé, inactif, chômeur), ainsi que des variables reflétant l'exposition ou la proximité à l'altérité (résidence rurale ou urbaine, origine nationale ou étrangère de la personne interrogée et de ses ascendants). La spécification estimée inclut également des variables indicatrices par pays et par année, afin de contrôler pour les caractéristiques inobservées au niveau national (concernant les politiques migratoires, les systèmes de protection sociale, le niveau de vie, etc.) et temporel (chocs conjoncturels communs aux pays).

Dans le cas de l'ESS qui ne couvre que des pays européens, les deux variables dépendantes considérées renvoient à la perception des conséquences de l'immigration sur l'économie d'une part, et la culture d'autre part. Elles comprennent dix modalités, de 0 (perception totalement négative) à 10 (perception totalement positive). Le graphique III.7 montre que dans les pays européens les opinions moyennes concernant l'impact sur la vie culturelle sont plus souvent positives que celles concernant l'impact sur l'économie. L'estimation repose sur une équation linéaire standard et inclut, en plus des variables mentionnées ci-dessus, trois variables reflétant l'exposition aux informations générales et à des sujets politiques et de société, au travers de différents médias (télévision, radio, presse écrite). Dans le cadre de notre procédure en deux étapes, ces trois variables instrumentales permettent de contrôler le caractère endogène des croyances sur les préférences en matière de politique migratoire (cf. *infra*).

L'enquête ISSP permet d'élargir l'analyse à des pays de l'OCDE non européens. Dans cette enquête, les deux variables dépendantes considérées portent sur l'opinion concernant l'impact (favorable ou défavorable) de l'immigration sur l'économie et la culture. Le caractère discret des variables dépendantes implique le recours à une méthode d'estimation non linéaire de type probit. Les variables explicatives sont très proches de celles utilisées pour les estimations basées sur l'enquête ESS.

La **seconde étape** de l'analyse empirique s'intéresse alors aux déterminants des préférences en matière de politique migratoire. L'équation estimée inclut l'ensemble des variables explicatives de la première étape (à l'exception des variables instrumentales) ainsi que les variables représentant les croyances sur l'impact des migrations. Concernant l'enquête ESS, l'estimation prend en compte l'endogénéité de ces variables de croyance, en remplaçant les valeurs observées de ces dernières par les valeurs prédites par les estimations de première étape. Cela est impossible avec l'enquête ISSP, faute d'instruments valides dans l'estimation de première étape.

Graphique III.7. **Impact perçu de l'immigration sur l'économie et la vie culturelle, 2008**



Source : European Social Survey, 2008.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/886504148186>

### 2.1.1. Analyse globale

Les tableaux III.1 et III.2 présentent les résultats des estimations, respectivement pour les enquêtes ESS et ISSP. Les variables considérées ont été harmonisées autant que possible entre les différentes enquêtes, de façon à faciliter la comparaison des résultats. (cf. annexe III.A1 pour le détail des pays couverts par chacune des enquêtes; voir annexe III.A2 pour des résultats similaires à partir de l'enquête WVVS). Afin de mettre en relief d'éventuelles différences d'impact de certaines variables explicatives d'un pays à l'autre, le tableau III.3 présente les résultats d'estimations effectuées, respectivement pour cinq pays d'Europe (l'Allemagne, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande) à partir des quatre vagues de l'enquête ESS, et pour trois pays non européens (Australie, États-Unis, Japon) à partir des données de l'enquête ISSP de 2003.

L'analyse des déterminants des croyances concernant l'effet des migrations (**première étape**) souligne une grande proximité entre les déterminants selon que l'on analyse l'impact économique ou culturel (colonnes 1 et 4 du tableau III.1, et colonnes 1 et 3 du tableau III.2). Dans les deux cas, le positionnement sur l'échiquier politique influence très significativement les croyances des personnes interrogées : la perception d'un impact négatif de l'immigration s'accroît avec le déplacement vers la droite sur l'échelle idéologique. Il est intéressant de remarquer que ce résultat est nettement plus accentué s'agissant des aspects culturels. On notera également que la variable « positionnement politique » n'a pas d'effet significatif en Irlande et au Japon ainsi que sur les aspects économique en Australie et aux États-Unis (tableau III.3). Ceci constitue en soi un résultat remarquable, vraisemblablement représentatif d'un certain consensus quant aux conséquences économiques de l'immigration au sein des différents partis politiques dans ces pays. *A contrario*, l'Allemagne et la France apparaissent comme les deux pays les plus clivés politiquement quant à la formation des croyances concernant l'immigration.

L'impact de la variable de genre est quant à lui différent selon le type d'impact étudié. Il apparaît en effet que les femmes ont une perception plus négative que les hommes de l'impact des migrations sur l'économie, mais pas sur la culture.

Le sens de l'impact de l'âge sur les croyances est également variable. L'estimation à partir de l'enquête ESS montre que les personnes les plus âgées ont une perception plus négative de l'impact de l'immigration, à la fois sur le plan économique et culturel. Quant aux estimations issues de l'enquête ISSP, si elles ne parviennent pas à mettre en relief un impact significatif de l'âge sur les croyances liées à l'impact de l'immigration sur la vie culturelle, elles aboutissent, en ce qui concerne les croyances se rapportant à l'impact de l'immigration sur l'économie, à un résultat inverse de celui obtenu dans le cadre de l'enquête ESS. Ces résultats apparemment contradictoires reflètent les difficultés de la littérature à parvenir à une justification théoriquement solide de l'impact de l'âge, bien qu'un certain nombre d'articles empiriques s'accordent sur une influence négative.

L'effet des variables liées à l'éducation est conforme aux attentes. De façon générale, les personnes bénéficiant d'un niveau d'éducation plus élevé sont davantage enclines à croire aux bénéfices de l'immigration pour l'économie et la culture du pays (tableaux III.1 et III.2). Un résultat qui semble très robuste quel que soit le pays considéré, exception faite du Japon (tableau III.3). Le positionnement par rapport au marché du travail apparaît également comme un déterminant significatif. Les croyances des chômeurs quant à l'impact de l'immigration sont en effet en moyenne nettement plus négatives que dans le cas des actifs employés<sup>8</sup>. Le statut d'inactif n'a, à l'inverse, aucun impact dans un sens ou dans l'autre.

**Tableau III.1. Déterminants des croyances sur l'impact de l'immigration et préférences en matière de politique migratoire, enquêtes ESS, 2002-2008**

Variables	Première étape	Deuxième étape		Première étape	Deuxième étape	
	Immigration bénéfique pour l'économie	Politique migratoire et bénéfices économiques de l'immigration		Immigration bénéfique pour la vie culturelle	Politique migratoire et bénéfices culturels de l'immigration	
		Immigration semblable	Immigration différente		Immigration semblable	Immigration différente
	1	2	3	4	5	6
Immigration bénéfique pour l'économie du pays		-0.136*** (0.009)	-0.168*** (0.008)			
Immigration bénéfique pour la vie culturelle du pays					-0.146*** (0.008)	-0.175*** (0.005)
Positionnement idéologique gauche-droite	-0.098*** (0.023)	0.003 (0.003)	0.014*** (0.002)	-0.163*** (0.029)	-0.008*** (0.003)	-0.001 (0.003)
Femme	-0.284*** (0.028)	-0.024*** (0.007)	-0.044*** (0.008)	0.042 (0.064)	0.018** (0.008)	0.011* (0.006)
Âge 25-34	-0.257*** (0.047)	0.039*** (0.011)	0.021* (0.012)	-0.212*** (0.058)	0.040*** (0.013)	0.021* (0.012)
Âge 35-44	-0.230*** (0.034)	0.041*** (0.013)	0.034** (0.014)	-0.173*** (0.056)	0.047*** (0.015)	0.037*** (0.016)
Âge 45-54	-0.202*** (0.048)	0.055*** (0.015)	0.071*** (0.016)	-0.317*** (0.078)	0.032** (0.016)	0.039** (0.018)
Âge 55-64	-0.361*** (0.063)	0.053*** (0.017)	0.095*** (0.014)	-0.574*** (0.085)	0.011 (0.021)	0.038* (0.020)
Âge 65-74	-0.523*** (0.098)	0.078*** (0.014)	0.126*** (0.012)	-0.826*** (0.096)	0.014 (0.016)	0.046*** (0.014)
Âge 75+	-0.536*** (0.059)	0.104*** (0.017)	0.156*** (0.011)	-0.922*** (0.094)	0.026* (0.015)	0.059*** (0.015)
Éducation secondaire	0.382*** (0.054)	-0.039*** (0.008)	-0.013** (0.007)	0.411*** (0.088)	-0.021** (0.010)	0.007 (0.008)
Éducation supérieure	1.335*** (0.118)	-0.064*** (0.015)	-0.033*** (0.013)	1.389*** (0.173)	-0.023 (0.023)	0.014 (0.021)
Inactif	0.054* (0.033)	-0.006 (0.005)	-0.009 (0.009)	0.038 (0.028)	-0.005 (0.005)	-0.009 (0.008)
Chômeur	-0.381*** (0.106)	0.005 (0.005)	-0.023*** (0.007)	-0.235** (0.092)	0.018 (0.011)	-0.005 (0.012)
Milieu rural	-0.205*** (0.044)	0.004 (0.006)	0.016** (0.007)	-0.229*** (0.068)	-0.003 (0.006)	0.006 (0.005)
Né dans le pays de parents nés à l'étranger	0.383*** (0.087)	-0.010 (0.019)	-0.006 (0.013)	0.463*** (0.060)	0.010 (0.016)	0.017 (0.011)
Né à l'étranger de parents nés à l'étranger	1.100*** (0.102)	0.037* (0.021)	0.068*** (0.016)	0.960*** (0.143)	0.041 (0.028)	0.067*** (0.014)
Né à l'étranger de parents nés dans le pays	0.379*** (0.130)	-0.017 (0.028)	-0.028 (0.035)	0.389*** (0.131)	-0.001 (0.028)	-0.013 (0.035)
Temps consacré à regarder des émissions TV d'informations, de politique et de société	0.009 (0.019)			0.013 (0.018)		
Temps consacré à écouter des émissions radio d'informations, de politique et de société	0.055*** (0.021)			0.049*** (0.019)		
Temps consacré à lire des journaux d'informations, de politique et de société	0.203*** (0.024)			0.165*** (0.018)		
Observations	120 340	120 340	120 256	120 646	120 646	120 551

Note : \*\*\*, \*\*, \* représentent les niveaux de significativité, respectivement à 1, 5 et 10 %. Écarts-types robustes entre parenthèses, corrigés pour l'hétéroscédasticité groupée par pays. Estimation conjointe des équations de première et de seconde étape par le maximum de vraisemblance. Le test de suridentification des instruments de Amamiya-Lee-Newey ne rejette pas les instruments choisis. Le test de Wald rejette l'hypothèse nulle d'exogénéité de la variable de croyance au seuil de 1 %. Pour la seconde étape, effets marginaux reportés à la moyenne pour les variables continues. Toutes les régressions incluent des variables muettes pays et année. Les modalités de référence sont : homme, âge 15-24, éducation primaire, actif employé, milieu urbain, né dans le pays de parents nés dans le pays. « Immigration semblable » : immigration d'origine ethnique semblable à la majorité des résidents. « Immigration différente » : immigration d'origine ethnique différente de la majorité des résidents.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886840871125>

Tableau III.2. **Déterminants des croyances sur l'impact de l'immigration et préférences en matière de politique migratoire, enquêtes ISSP, 2003**

Variables	Croyances		Politique migratoire	
	Immigration bénéfique pour l'économie	Favorable à une réduction de l'immigration	Immigration bénéfique pour la vie culturelle	Favorable à une réduction de l'immigration
	1	2	3	4
Immigration bénéfique pour l'économie du pays		-0.334*** (0.017)		
Immigration bénéfique pour la vie culturelle du pays				-0.343*** (0.016)
Positionnement idéologique gauche-droite	-0.037*** (0.008)	0.066*** (0.012)	-0.061*** (0.011)	0.061*** (0.010)
Femme	-0.056*** (0.008)	0.006 (0.009)	0.016 (0.011)	0.028*** (0.008)
Âge 25-34	0.000 (0.018)	0.007 (0.016)	-0.036** (0.018)	-0.004 (0.015)
Âge 35-44	0.040** (0.019)	0.046*** (0.016)	-0.019 (0.021)	0.035** (0.016)
Âge 45-54	0.081*** (0.020)	0.058*** (0.018)	-0.003 (0.018)	0.043** (0.017)
Âge 55-64	0.097*** (0.027)	0.092*** (0.017)	-0.026 (0.026)	0.064*** (0.017)
Âge 65-74	0.106*** (0.025)	0.091*** (0.020)	-0.011 (0.029)	0.065*** (0.019)
Âge 75+	0.100*** (0.031)	0.113*** (0.026)	-0.052 (0.038)	0.078*** (0.027)
Éducation secondaire	0.068*** (0.020)	-0.080*** (0.015)	0.070*** (0.016)	-0.076*** (0.012)
Éducation supérieure	0.155*** (0.018)	-0.182*** (0.014)	0.178*** (0.017)	-0.169*** (0.013)
Inactif	-0.003 (0.011)	0.004 (0.010)	-0.019 (0.012)	-0.004 (0.009)
Chômeur	-0.065*** (0.015)	0.036 (0.023)	-0.045** (0.019)	0.042** (0.020)
Milieu rural	-0.038*** (0.009)	0.024*** (0.009)	-0.049*** (0.012)	0.022** (0.009)
Né dans le pays de parents nés à l'étranger	0.162*** (0.017)	-0.100*** (0.016)	0.150*** (0.014)	-0.106*** (0.014)
Né à l'étranger de parents nés à l'étranger	0.266*** (0.033)	-0.222*** (0.037)	0.185*** (0.037)	-0.251*** (0.044)
Né à l'étranger de parents nés dans le pays	0.157*** (0.038)	-0.139 (0.086)	0.029 (0.058)	-0.192*** (0.072)
Observations	24 923	23 034	25 302	23 292

Note : \*\*\*, \*\*, \* représentent les niveaux de significativité, respectivement à 1, 5 et 10 %. Écarts-types robustes entre parenthèses, corrigés pour l'hétéroscédasticité groupée par pays. Estimation par le maximum de vraisemblance. Effets marginaux reportés à la moyenne pour les variables continues. Toutes les régressions incluent des variables muettes pays. Les modalités de référence sont : homme, âge 15-24, éducation primaire, actif employé, milieu urbain et né dans le pays de parents nés dans le pays.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886843405755>

Tableau III.3. **Déterminants des croyances sur l'impact de l'immigration et préférences en matière de politique migratoire, analyse par pays**

	Immigration bénéfique pour l'économie	Immigration bénéfique pour la vie culturelle	Positionne- ment idéologique gauche-droite	Éducation secondaire	Éducation supérieure	Inactif	Chômeur	Observations
<i>Pays européens (ESS 2002, 2004, 2006 et 2008)</i>								
<b>Allemagne</b>								
Immigration bénéfique pour l'économie			-0.172***	0.248	0.994***	-0.027	-0.703***	9 573
Favorable à une réduction de l'immigration	-0.149***		0.020**	-0.026	-0.054	-0.017	-0.011	9 557
Immigration bénéfique pour la vie culturelle			-0.244***	0.294	1.053***	-0.011	-0.393***	9 732
Favorable à une réduction de l'immigration		-0.180***	-0.007	0.018	0.035	-0.010	0.012	9 713
<b>Espagne</b>								
Immigration bénéfique pour l'économie			-0.124***	0.497***	1.194***	0.130	-0.341**	5 442
Favorable à une réduction de l'immigration	-0.100**		0.029***	-0.026	-0.139**	-0.007	-0.045	5 429
Immigration bénéfique pour la vie culturelle			-0.176***	0.336***	0.863***	0.061	-0.090	5 405
Favorable à une réduction de l'immigration		-0.126**	0.018	-0.021	-0.122*	-0.007	-0.021	5 390
<b>France</b>								
Immigration bénéfique pour l'économie			-0.150***	0.577***	1.691***	0.150*	-0.086	5 872
Favorable à une réduction de l'immigration	-0.204***		0.006	-0.006	0.022	0.011	-0.020	5 897
Immigration bénéfique pour la vie culturelle			-0.247***	0.632***	1.818***	0.124	0.162	5 886
Favorable à une réduction de l'immigration		-0.185***	-0.011*	0.001	0.031	-0.001	0.027	5 911
<b>Royaume-Uni</b>								
Immigration bénéfique pour l'économie			-0.076***	0.341	1.579***	0.200**	-0.083	5 343
Favorable à une réduction de l'immigration	-0.178***		0.020***	-0.153	-0.173	0.024	-0.085**	5 347
Immigration bénéfique pour la vie culturelle			-0.120***	0.085	1.544***	0.161*	0.081	5 347
Favorable à une réduction de l'immigration		-0.178***	0.007	-0.153	-0.102	0.015	-0.043	5 355
<b>Irlande</b>								
Immigration bénéfique pour l'économie			0.017	0.510***	1.438***	-0.031	-0.419*	5 293
Favorable à une réduction de l'immigration	-0.133***		0.009*	-0.019	-0.047	-0.015	0.056	5 276
Immigration bénéfique pour la vie culturelle			0.012	0.561***	1.613***	-0.005	-0.143	5 259
Favorable à une réduction de l'immigration		-0.143***	0.008*	0.003	-0.004	-0.014	0.082*	5 237
<i>Pays non européens (ISSP 2003)</i>								
<b>Australie</b>								
Immigration bénéfique pour l'économie			-0.012	0.069**	0.126***	-0.021	-0.194**	1 985
Favorable à une réduction de l'immigration	-0.400***		0.053***	-0.085**	-0.137***	-0.009	0.022	1 864
Immigration bénéfique pour la vie culturelle			-0.046***	0.103***	0.127***	-0.036	-0.115	2 013
Favorable à une réduction de l'immigration		-0.396***	0.041***	-0.067*	-0.132***	-0.010	0.065	1 889
<b>États-Unis</b>								
Immigration bénéfique pour l'économie			-0.019	0.115**	0.237***	-0.018	-0.100	1 177
Favorable à une réduction de l'immigration	-0.328***		0.060***	-0.023	-0.094	-0.000	0.106	1 073
Immigration bénéfique pour la vie culturelle			-0.053***	0.012	0.220***	-0.069*	-0.107	1 183
Favorable à une réduction de l'immigration		-0.363***	0.045**	-0.038	-0.072	-0.033	0.110	1 076
<b>Japon</b>								
Immigration bénéfique pour l'économie			-0.044	-0.023	0.052	-0.110***	-0.209***	880
Favorable à une réduction de l'immigration	-0.188***		0.058*	-0.077	-0.163***	0.027	0.142	744
Immigration bénéfique pour la vie culturelle			-0.019	-0.068*	-0.002	0.007	-0.143***	872
Favorable à une réduction de l'immigration		-0.252***	0.056*	-0.089*	-0.137**	0.036	0.145	743

Note : \*\*\*, \*\*, \* représentent les niveaux de significativité, respectivement à 1, 5 et 10 %. La significativité est évaluée au moyen d'écart-types robustes (non reportés). Les méthodes d'estimations, les variables incluses dans les estimations et les modalités de référence sont respectivement les mêmes que pour les tableaux III.1 (pays européens, enquêtes ESS) et III.2 (pays non européens, enquête ISSP). Pour les pays européens : estimation simultanée des deux équations; pour les pays non européens, estimation séparée sans prise en compte de l'endogénéité des variables de croyances. Afin de rendre la présentation aussi claire que possible, nous ne reportons ici que les coefficients des variables clés de détermination des croyances et des préférences en matière d'immigration, à savoir : le type de croyances quant à l'impact de l'immigration (sur l'économie ou la culture), le positionnement politique, le niveau d'éducation et le statut dans l'emploi. Les autres variables (cf. tableaux III.1 et III.2) ont bien évidemment été incluses dans l'estimation.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886850345058>

On trouve par ailleurs que les personnes interrogées vivant en milieu rural croient plus fréquemment à un impact négatif de l'immigration et, qu'à l'inverse, les personnes qui ont un passé migratoire sont plus enclines à attendre des bénéfices économiques et culturels liés à l'immigration.

Enfin, deux des trois variables instrumentales utilisées dans le cadre des estimations issues de l'enquête ESS ont un impact sur la formation des croyances quant aux conséquences de l'immigration sur l'économie et la culture. Il apparaît ainsi que l'exposition aux émissions radiophoniques et aux articles de presse écrite traitant de l'actualité politique et sociale accroissent les croyances dans les vertus bénéfiques de l'immigration. De façon plus surprenante, le temps passé devant des émissions télévisées du même type n'a pas d'influence significative sur les croyances.

Les estimations de la **seconde étape** portent sur les déterminants de préférences en matière de politique migratoire (voir colonnes 2, 3, 5 et 6 du tableau III.1, et colonnes 2 et 4 du tableau III.2). Tout d'abord, elles permettent de circonscrire le poids des croyances dans la formation des préférences en matière de politique migratoire. Ensuite, dans le cas de l'enquête ESS, la méthode d'estimation retenue permet de distinguer entre l'influence directe de ces variables sur les préférences en matière de politique migratoire et leur influence indirecte, c'est-à-dire transitant par le biais des croyances.

Un premier aperçu général des résultats souligne alors le poids très important des croyances, et ce, quelle que soit l'enquête considérée (y compris *World Value Survey*, voir annexe III.A2). Les croyances en un impact positif de l'immigration conduisent à souhaiter des politiques migratoires plus ouvertes. L'effet semble un peu plus marqué lorsqu'on considère les croyances en matière d'impact sur la vie culturelle. Mayda (2006), Facchini et Mayda (2008) ont également montré que les individus croyant à un impact positif de l'immigration sur l'économie et la culture du pays d'accueil sont plus favorables aux immigrants. Malchow-Møller et al. (2008) approfondissent ce diagnostic, en montrant que les individus croyant à une concurrence des immigrants sur le marché du travail sont significativement plus opposés à l'immigration. Leur analyse souligne également que le rejet de l'immigration se trouve renforcé lorsque la personne interrogée est sans emploi ou en dessous du seuil de pauvreté.

L'enquête ESS permet de distinguer les préférences en matière d'immigration selon le type de migration envisagé, qu'elle soit « de même origine ethnique ou raciale que la plupart des résidents » ou au contraire « d'une autre origine ethnique ou raciale que la plupart des résidents ». Il apparaît que l'effet des croyances est nettement plus marqué lorsque la politique migratoire concerne des immigrants d'origine ethnique différente de la majorité et ce, que l'on considère la dimension économique ou culturelle. Jamais mis en avant à notre connaissance par les précédents travaux sur la question, ces résultats soulignent que les individus interrogés exigent davantage en termes de bénéfice économique ou culturel de la part des immigrants d'ethnie différente par rapport aux immigrants d'ethnie semblable.

L'analyse pays par pays présentée dans le tableau III.3 confirme la robustesse de ce résultat. Au sein des pays européens, le poids des croyances est plus important, par ordre décroissant, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne, par rapport à l'Irlande ou à l'Espagne. Toutes choses égales par ailleurs, cela implique que les natifs français, britanniques et allemands sont plus exigeants quant aux bénéfices à attendre de l'immigration afin d'accepter une politique migratoire plus ouverte. Au sein des pays non

européens, les pays anglo-saxons (Australie et États-Unis) se détachent assez nettement du Japon, où l'impact des croyances sur la formation des préférences en matière de politique migratoire est moindre.

Une partie de l'influence des caractéristiques individuelles sur les préférences en matière de politique migratoire transite en réalité par le biais des croyances concernant l'impact de l'immigration. L'analyse des coefficients de l'estimation de seconde étape dans le cas de l'ESS permet, à croyance donnée, d'appréhender plus précisément l'effet des variables individuelles sur les préférences en matière d'immigration.

Le positionnement idéologique conserve une partie de son influence directe sur les préférences en matière de politique migratoire dans un sens comparable à celui observé dans l'estimation de première étape. Il ressort qu'après avoir contrôlé pour l'effet économique ou culturel attendu des migrations, les électeurs de droite sont, toutes choses égales par ailleurs, moins favorables à une politique migratoire ouverte. Ces résultats sont similaires à ceux obtenus, entre autres, par Kessler et Freeman (2005), Mayda (2006), Facchini et Mayda (2008), Miguet (2008) et Malchow-Møller *et al.* (2008)<sup>9</sup>.

Les résultats sont nettement plus nuancés s'agissant du genre. Concernant l'enquête ESS, dans le cas où la variable de croyance renvoie à l'impact de l'immigration sur l'économie, il apparaît que les femmes sont en moyenne plus favorables à une politique migratoire ouverte, notamment lorsqu'elle doit concerner des migrants d'origines ethniques différentes de la majorité. À l'inverse, lorsque la variable de croyance renvoie à l'impact de l'immigration sur la vie culturelle, il apparaît que les femmes sont en moyenne moins favorables à une politique migratoire ouverte. Ce résultat se retrouve dans l'estimation portant sur les données de l'enquête ISSP. L'ambiguïté de ces résultats fait écho aux difficultés de la littérature à fournir une grille d'analyse cohérente sur l'impact potentiel du genre en matière de politique migratoire.

Les résultats de la littérature récente sont de fait confrontés au même type d'ambiguïté. Bauer *et al.* (2000), O'Rourke et Sinnott (2006), Facchini et Mayda (2008), par exemple, ne parviennent pas à illustrer un effet spécifique lié au genre en termes de préférence migratoire alors que Mayda (2006), Hatton (2007), Malchow-Møller *et al.* (2008) concluent que les femmes sont moins ouvertes à l'immigration que leurs homologues masculins. Le fait de contrôler explicitement pour l'endogénéité des croyances concernant l'impact des migrations n'est *a priori* pas suffisant pour éclairer la question, et des analyses complémentaires semblent donc nécessaires avant de pouvoir conclure sur ce point.

Concernant l'âge, les estimations de première étape ne permettaient pas de conclure dans un sens ou dans l'autre. L'estimation de seconde étape en revanche fait valoir un effet systématiquement négatif de l'âge sur l'ouverture à l'immigration. Autrement dit, à croyance donnée concernant l'effet économique ou culturel des migrations, les personnes les plus âgées seront en faveur de politiques migratoires plus restrictives. Ce résultat est particulièrement visible lorsque les flux migratoires concernent des immigrés d'origine différente de la majorité (colonnes 3 et 6 du tableau III.1). La littérature empirique observe également dans la plupart des cas un effet négatif de l'âge sur l'opinion en matière d'immigration (cf. Kessler et Freeman, 2005; Mayda, 2006; O'Rourke et Sinnott, 2006; et Malchow-Møller *et al.*, 2008). Facchini et Mayda (2008) confirment ce résultat pour l'année 1995, mais pas pour 2003. Si les approches théoriques liant l'effet de l'âge sur les opinions en matière d'immigration à une préoccupation économique ne fournissent pas de réponse tranchée, il n'est donc pas à exclure que l'effet observé de l'âge sur les opinions

individuelles capture une dimension non économique renvoyant à des préférences politiques ou culturelles.

L'impact de l'éducation sur les préférences en matière d'immigration apparaît comme l'un des résultats les plus robustes, quelle que soit l'enquête considérée. En substance, les personnes les plus éduquées sont plus favorables à une politique ouverte en matière d'immigration. Ce résultat apparaît quelle que soit la variable de croyance considérée dans le cas de l'ISSP (mais également dans le cas de l'enquête WVS, voir annexe III.A2). Dans le cas de l'ESS, ce résultat est d'autant plus fort qu'il est obtenu en contrôlant pour l'effet de l'éducation sur la perception de l'impact économique de l'immigration. Il doit cependant être nuancé dans la mesure où l'effet de l'éducation sur les préférences migratoires disparaît en partie lorsque l'on contrôle pour la perception de l'impact culturel de l'immigration (colonnes 5 et 6 du tableau III.1).

Daniels et Von der Ruhr (2003) montrent également que le niveau de qualification constitue un déterminant robuste des préférences en matière de politique d'immigration, et que les travailleurs les moins qualifiés sont plus enclins à afficher des préférences pour des politiques restrictives en matière d'immigration. Mayda (2006) montre pour sa part que les travailleurs qualifiés sont davantage en faveur de l'immigration dans les pays où les natifs sont plus qualifiés que les immigrés, les travailleurs peu qualifiés s'y opposant au contraire. O'Rourke et Sinnott (2006) confirment ces conclusions, ainsi que les prédictions théoriques de Bilal *et al.* (2003) selon lesquelles l'accroissement des inégalités de revenu aggrave l'hostilité envers les immigrants. Enfin, Ortega et Polavieja (2009) prolongent et enrichissent ces résultats en étudiant le lien entre le degré d'exposition du marché du travail à la concurrence des immigrés et les préférences en matière d'immigration. Ils montrent en effet que les individus employés dans des secteurs moins exposés à la concurrence de la main-d'œuvre immigrée sont relativement plus favorables à l'immigration. En outre, leurs estimations suggèrent que la protection offerte par la qualification spécifique à chaque emploi se distingue clairement de celle offerte par le niveau d'éducation. Ces résultats soulignent la nécessité d'approfondir, dans les recherches à venir, la distinction entre niveau d'éducation scolaire/universitaire et degré de qualification propre à l'emploi occupé dans la détermination des préférences en matière de politique migratoire.

Concernant le statut dans l'emploi, la plus grande partie de nos résultats tend à souligner que l'effet de ce dernier sur les préférences en matière de politique migratoire transite en réalité par la variable de croyance. En effet, les coefficients sur les variables « inactif » et « chômeur » sont la plupart du temps non significatifs, quelles que soient les enquêtes ou les variables de croyance considérées. Deux exceptions sont à signaler. Dans l'enquête ESS tout d'abord, les chômeurs se montrent en moyenne significativement moins rétifs aux immigrants d'origine ethnique différente de la majorité (mais pas aux autres), résultat qui semble *a priori* contre-intuitif. Dans l'enquête ISSP enfin, lorsque la variable de croyance renvoie à des considérations culturelles, les chômeurs se montrent en moyenne plus favorables à une politique migratoire restrictive. Ces résultats sont cohérents avec ceux mis en avant ci-dessus concernant l'éducation, et plus généralement avec ceux d'Hainmueller et Hiscox (2007) : ces derniers montrent que, si le niveau d'éducation (fortement corrélé avec le statut d'emploi) est un déterminant clé de l'opinion individuelle en matière d'immigration, cette relation ne s'exerce pas seulement au travers d'une crainte de la concurrence des immigrés sur le marché du travail, mais reflète également des différences de valeurs culturelles.

Concernant la variable se rapportant au lieu d'habitation des individus interrogés, les résultats tendent à montrer que les personnes vivant en milieu rural sont toutes choses égales par ailleurs plus favorables à une politique migratoire restrictive. Cet effet est cependant fortement atténué dans le cas de l'ESS où l'on contrôle pour l'endogénéité des croyances concernant l'impact des migrations.

Dans le même ordre d'idées, mais de façon plus générale, les personnes ayant vécu ou ayant des racines familiales à l'étranger peuvent être plus spontanément ouvertes à d'autres cultures, et donc plus favorables à l'immigration. L'estimation de première étape avait montré que ces personnes ont une perception plus positive de l'impact économique et culturel des migrations. Dans le cas de l'ISSP, les résultats indiquent que les individus ayant un passé migratoire sont plus favorables à une politique migratoire ouverte. Les résultats de l'estimation de seconde étape obtenue à partir de l'ESS font apparaître un résultat inverse dans certains cas. Ce résultat s'explique par la prise en compte de l'endogénéité des croyances concernant l'impact de l'immigration dans ces estimations, absente des autres études empiriques en la matière<sup>10</sup>. Il est possible d'interpréter ce résultat sous deux angles. Une première interprétation amène à considérer que, par rapport aux autres individus manifestant des préférences similaires en matière de politique migratoire, les personnes issues de l'immigration forment des croyances exagérément positives concernant l'impact de l'immigration. Alternativement, on peut envisager que les personnes issues de l'immigration sont en moyenne plus rétives à l'immigration que les autres individus ayant des croyances similaires quant aux bénéfices de l'immigration. Ces résultats permettent donc de nuancer et d'affiner ceux précédemment obtenus dans la littérature (cf. Haubert et Fussel, 2006; Hatton, 2007; et Facchini et Mayda, 2008)<sup>11</sup>.

## **2.2. La question de l'accès des immigrés à des droits sociaux et politiques**

Au-delà de la question de la politique migratoire proprement dite, l'opinion publique exprime également des préférences en ce qui concerne les droits sociaux dont sont susceptibles de bénéficier les migrants. Cette question est à la fois sensible et centrale dans la mesure où elle est liée à l'impact économique et fiscal des migrations et donc *in fine* aux préférences en matière de politique migratoire.

Dans la dernière enquête ESS (2008), un module spécial consacré aux services et prestations sociales contient des questions concernant les préférences en matière d'accès des immigrés aux services sociaux. Comme le montre le tableau III.4, dans la majorité des pays considérés, plus d'un tiers des répondants est favorable à conditionner l'accès des immigrés aux droits sociaux à l'acquisition de la citoyenneté, voire à ne jamais leur en accorder. Cette proportion est particulièrement élevée (proche de 50 % ou plus) dans les pays d'Europe centrale (Hongrie, Slovaquie, Pologne), aux Pays-Bas ou en Finlande, tandis qu'elle est la plus faible au Portugal, en Suisse, en Espagne et en France (30 % ou moins). Les répondants des pays nordiques (Suède, Danemark, Norvège) sont ceux où l'attribution de droits sociaux aux immigrés sans condition de contribution préalable est plébiscitée le plus fréquemment (accès aux droits dès l'arrivée ou après un an de résidence, sans avoir nécessairement travaillé).

Les préférences en matière d'accès des immigrés au système de protection sociale sont largement expliquées par des caractéristiques individuelles. Le tableau III.5 montre tout d'abord, de façon assez logique, que les individus pensant que les immigrés sont bénéficiaires nets du système de protection sociale sont plus hostiles à l'idée que ceux-ci

**Tableau III.4. Différences internationales d'opinion sur les conditions d'accès des immigrés aux mêmes droits et services sociaux que les citoyens déjà présents dans le pays, 2008**

Pourcentage

	Sans condition de contribution au système de protection sociale	Après avoir contribué au système de protection sociale pendant au moins un an	Accès uniquement pour les citoyens ou les natifs du pays
Portugal	21	61	18
Suisse	25	56	19
Espagne	20	54	27
France	23	46	31
Suède	36	32	32
Belgique	17	48	35
Allemagne	21	43	36
Danemark	30	32	38
Norvège	26	34	39
République slovaque	12	48	40
Royaume-Uni	11	48	40
Finlande	18	37	45
Pays-Bas	17	36	47
Pologne	13	39	48
Slovénie	9	33	58
Hongrie	5	30	65

Note : Données de l'enquête ESS 2008. La première colonne regroupe les modalités « Dès leur arrivée » et « Après un an de résidence, qu'ils aient travaillé ou pas ». La troisième colonne regroupe les modalités « Après être devenus citoyens » et « Jamais ».

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886855178227>

reçoivent des prestations sociales, que ce soit de façon inconditionnelle ou même après avoir travaillé et payé des impôts pendant un an.

Dans le cas des États-Unis, Ilias *et al.* (2008) montrent également que la perception des coûts de l'immigration par les individus est le principal déterminant de leurs préférences en la matière. Il semble néanmoins que certains pays échappent à cet arbitrage entre immigration et protection sociale.

D'une manière générale, les individus susceptibles de dépendre le plus des prestations sociales manifestent plus fréquemment le souhait de restreindre l'accès des immigrés à celles-ci, probablement parce qu'ils pensent être en concurrence avec ces derniers pour l'accès aux prestations. C'est par exemple le cas des personnes âgées et, dans une moindre mesure, des chômeurs. Dans le cas de l'Union européenne ce résultat a également été mis en évidence par Malchow-Møller *et al.* (2008). À l'inverse, les personnes les plus éduquées, qui reçoivent moins souvent une part significative de leurs revenus du système de protection sociale, sont nettement plus favorables à une ouverture inconditionnelle de droits aux immigrés. La proximité avec la droite politique est associée à une vision plus restrictive de l'accès aux droits sociaux pour les immigrés. Le fait de résider en ville ou d'avoir des origines étrangères conduit en revanche à une attitude plus libérale en la matière.

La nature du système de protection sociale peut également influencer les préférences en matière de politique migratoire. Les enquêtes d'opinion indiquent généralement que l'opposition à l'immigration est plus forte dans les pays où le système social est plus protecteur et où le marché du travail est plus rigide. À partir d'un examen des votes au Congrès américain sur les questions d'immigration entre 1979 et 2006, Milner et Tingley

Tableau III.5. **Déterminants individuels des opinions quant à l'accès aux droits sociaux pour les immigrés, enquête ESS 2008**

	Quand les immigrés devraient-ils obtenir l'accès à des prestations sociales ?				
	Dès leur arrivée	Après un an de résidence, qu'ils aient travaillé ou pas	Après avoir travaillé et payé des impôts pendant au moins un an	Après être devenus citoyens	Jamais
Contribution nette des immigrés au système de protection sociale	0.017*** (0.001)	0.014*** (0.001)	0.015*** (0.001)	-0.034*** (0.003)	-0.012*** (0.001)
Positionnement idéologique gauche-droite	-0.007*** (0.001)	-0.005*** (0.001)	-0.006*** (0.001)	0.013*** (0.002)	0.005*** (0.001)
Femme	0.004*** (0.001)	0.003*** (0.001)	0.003*** (0.001)	-0.008*** (0.003)	-0.003*** (0.001)
Âge 25-34	-0.014*** (0.004)	-0.012*** (0.003)	-0.015*** (0.005)	0.030*** (0.008)	0.011*** (0.004)
Âge 35-44	-0.006 (0.005)	-0.005 (0.004)	-0.005 (0.005)	0.012 (0.011)	0.004 (0.004)
Âge 45-54	-0.013** (0.005)	-0.011** (0.005)	-0.014** (0.006)	0.028** (0.012)	0.010** (0.004)
Âge 55-64	-0.010* (0.005)	-0.009* (0.005)	-0.010* (0.006)	0.022* (0.012)	0.008* (0.004)
Âge 65-74	-0.017*** (0.006)	-0.015*** (0.005)	-0.019** (0.008)	0.037** (0.014)	0.014** (0.005)
Âge 75+	-0.014*** (0.004)	-0.012*** (0.004)	-0.015*** (0.005)	0.031*** (0.010)	0.011*** (0.003)
Éducation secondaire	0.016*** (0.003)	0.013*** (0.002)	0.015*** (0.003)	-0.032*** (0.005)	-0.011*** (0.003)
Éducation supérieure	0.040*** (0.005)	0.030*** (0.003)	0.026*** (0.003)	-0.073*** (0.008)	-0.023*** (0.004)
Inactif	-0.008 (0.005)	-0.006 (0.004)	-0.007* (0.004)	0.015 (0.009)	0.005 (0.003)
Chômeur	-0.013* (0.007)	-0.011* (0.006)	-0.014* (0.008)	0.028* (0.015)	0.010 (0.006)
Milieu rural	-0.016*** (0.004)	-0.012*** (0.003)	-0.012*** (0.004)	0.030*** (0.008)	0.010*** (0.003)
Né dans le pays de parents nés à l'étranger	0.015*** (0.001)	0.012*** (0.001)	0.011*** (0.001)	-0.029*** (0.003)	-0.009*** (0.001)
Né à l'étranger de parents nés à l'étranger	0.062*** (0.012)	0.042*** (0.008)	0.022*** (0.002)	-0.099*** (0.015)	-0.027*** (0.005)
Né à l'étranger de parents nés dans le pays	0.036** (0.016)	0.026** (0.011)	0.018*** (0.002)	-0.062*** (0.023)	-0.018*** (0.006)
Observations	27 661	27 661	27 661	27 661	27 661

Note : \*\*\*, \*\*, \* représentent les niveaux de significativité, respectivement à 1, 5 et 10 %. Écarts-types robustes entre parenthèses, corrigés pour l'hétéroscédasticité groupée par pays. Estimation par le maximum de vraisemblance. Effets marginaux reportés à la moyenne pour les variables continues. Toutes les régressions incluent des variables muettes pays. Les modalités de référence sont : homme, âge 15-24, éducation primaire, actif employé, milieu urbain et né dans le pays de parents nés dans le pays.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886857547082>

(2008) soulignent à cet égard une ambiguïté intéressante. D'un côté, les États caractérisés par un haut niveau de dépenses publiques ont tendance à être davantage en faveur de l'immigration, mais de l'autre, les représentants des districts les plus riches à l'intérieur de ces mêmes États ont tendance à être plus réticents à l'immigration. Betts (2002) effectue la

même démonstration *a contrario* pour l'Australie. Afin d'expliquer la décline des opinions négatives envers l'immigration entre 1996 et 2001-2002<sup>12</sup>, Betts souligne certes le rôle de la baisse du taux de chômage, mais également celui de la réforme législative interdisant aux migrants le bénéfice du système d'aide sociale dès leur arrivée. L'auteur insiste également sur la perception subjective des Australiens des réductions des dépenses sociales, qu'ils ont largement surestimées.

Gorodzeisky et Semyonov (2009) s'inscrivent dans une approche globale dans laquelle les opinions défavorables aux immigrés non européens trouvent en réalité leurs racines dans deux dimensions distinctes : le refus d'accès de ces minorités au territoire national d'un côté, le refus d'attribution de droits semblables à ceux des nationaux d'autre part. Basés sur l'enquête ESS 2002, leurs résultats tendent à montrer que le rejet de l'attribution de droits égaux à ceux des citoyens est globalement moins prononcé que le rejet de l'admission des immigrés sur le territoire. À l'image des résultats précédents concernant les opinions en matière de politique migratoire, les auteurs mettent également en relief une différenciation assez nette entre les attitudes envers les étrangers dans leur ensemble et celles envers les minorités ethniques. Les individus exprimant des préférences pour une politique migratoire restrictive ont également davantage tendance à refuser l'accès des migrants à des droits semblables à ceux des autochtones. Les auteurs montrent par ailleurs que les femmes, les personnes plus âgées, les chômeurs, les individus se situant à droite de l'échiquier politique ou vivant en milieu rural sont en moyenne plus fermés aux migrations et restrictifs dans l'attribution de droits sociaux. À l'inverse, les individus bénéficiant d'un niveau d'éducation ou de revenus plus élevés ont une attitude plus favorable aux immigrés, qu'il s'agisse de l'accès au territoire national ou aux droits. Fait intéressant, le pourcentage de population issue de pays non membres de l'UE semble également jouer dans le sens d'une attitude restrictive envers les immigrés, qu'il s'agisse là encore d'accès au territoire ou aux droits.

Enfin, il est essentiel de remarquer que Gorodzeisky et Semyonov (2009) appréhendent dans cet article la notion de droits comme un « système de droits et de privilèges » (*system of rights and privileges*). Si elle l'inclut évidemment, cette acception va au-delà de la simple notion de droits sociaux, entendus comme un accès au système de protection sociale. Plus large encore que celle des droits sociaux, c'est donc la question des droits politiques offerts par l'accès à la citoyenneté qui est ici posée.

### 3. L'influence des groupes organisés sur la formation de la politique migratoire

Les développements précédents ont largement insisté sur le rôle des perceptions des coûts et des gains de l'immigration pour les individus résidant dans les pays d'accueil. Il est donc naturel que ces derniers fassent entendre leurs voix au travers des différents canaux de représentation à leur disposition, qu'il s'agisse de syndicats, partis politiques ou autres groupes de pression. Au plan théorique, Freeman (2002) montre par exemple que la politique d'immigration peut s'interpréter comme le produit de la lutte entre lobbies pro et anti-immigration.

Pour les détenteurs de capital, ou plus simplement les employeurs, l'immigration permet un accès plus facile à la main-d'œuvre dont ils ont besoin et éventuellement de profiter d'une réduction des coûts salariaux (3.1). En revanche, les travailleurs étrangers sont susceptibles d'entrer en concurrence avec les travailleurs autochtones sur le marché du travail; dans ce contexte l'attitude des syndicats de travailleurs sur la question de

l'immigration est ambiguë même si elle a fortement évolué au cours du temps (3.2). D'autres groupes, comme des organisations religieuses ou des associations de migrants, interviennent généralement en faveur des immigrés (3.3). Ces différents groupes de pression produisent des clivages au sein des partis politiques qui transcendent souvent le clivage droite-gauche (3.4).

### 3.1. Les associations d'employeurs

« De nos jours, la politique d'immigration est déterminée par les entreprises en fonction de leurs besoins de main-d'œuvre, qu'elle soit qualifiée ou non qualifiée, en situation régulière ou irrégulière » (Goldsborough, 2000).

Les études empiriques portant sur l'impact des associations d'employeurs sur les politiques migratoires sont relativement peu nombreuses (par comparaison avec celles portant sur les syndicats de travailleurs) et concernent essentiellement le cas des États-Unis. Plusieurs résultats intéressants s'en dégagent. Facchini *et al.* (2008), dans une étude mettant en avant l'impact des *lobbies* sur la formation des politiques migratoires, soulignent que les barrières à l'immigration sont significativement plus faibles dans les secteurs d'activité où les associations d'employeurs sont plus influentes. Leurs estimations indiquent qu'une hausse de 10 % des dépenses de *lobbying* des groupements de chefs d'entreprise entraîne un accroissement de 2.3 à 7.4 % du nombre de visas délivrés pour les entreprises des secteurs concernés. Dans la même perspective, Hanson et Spilimbergo (2001) montrent que les contrôles à la frontière entre le Mexique et les États-Unis sont moins intenses lorsque la demande de travailleurs augmente aux États-Unis dans les États frontaliers. En effet, lorsque la conjoncture dans l'ouest des États-Unis s'améliore dans certains secteurs économiques recourant de façon importante à la main-d'œuvre immigrée, l'intensité des contrôles à la frontière mexicaine semble diminuer significativement.

Comparant les cas de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni, Menz (2007) note que les employeurs allemands et britanniques sont les plus prompts à essayer d'influencer les politiques migratoires en leur faveur. Un consensus s'est établi au sein des associations d'employeurs allemandes et britanniques quant à la nécessité de recourir à l'immigration afin de résoudre les pénuries de main-d'œuvre dont souffrent certains secteurs.

Par ailleurs, les préférences des employeurs en termes d'immigration de travail dépendent étroitement de la structure de l'économie considérée. Dans le contexte de la tertiarisation avancée de l'économie britannique, les employeurs ont cherché à promouvoir les politiques favorisant le recrutement de travailleurs étrangers dotés des compétences requises afin de résoudre les pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs de l'ingénierie, des technologies de l'information et de la finance. En revanche, les entrepreneurs français, moins confrontés à ces tensions sur le marché du travail, ont été jusqu'à récemment moins enclins à essayer d'influencer les politiques migratoires. Les industriels allemands, et particulièrement ceux du secteur de la métallurgie, ont fortement appuyé les migrations de travailleurs hautement qualifiés, afin de renforcer leur spécialisation dans les productions à forte valeur ajoutée.

### 3.2. Les syndicats de travailleurs

Les intérêts des syndicats de travailleurs en matière de politique migratoire apparaissent nettement moins tranchés que ceux des associations d'employeurs. Il existe en effet plusieurs motivations qui peuvent conduire les syndicats à être soit favorables, soit

défavorables aux travailleurs immigrants. D'une part, les syndicats peuvent se positionner comme pro-immigration pour des motifs ayant trait à la protection des plus faibles et à l'universalité de la lutte des classes, ou de façon plus pragmatique en vue d'élargir la base de leurs adhérents. D'autre part, la volonté de protéger les travailleurs locaux de la pression à la baisse sur les salaires engendrée par une offre de travail plus nombreuse peut à l'inverse justifier une attitude hostile des syndicats envers l'immigration. Cette ambiguïté fondamentale explique la diversité et parfois les contradictions des différentes études sur le sujet, qu'elles soient empiriques ou historiques.

La plupart des études reposant sur des mises en perspectives historiques soulignent l'évolution de l'attitude des syndicats envers les travailleurs immigrants au cours de l'histoire : d'abord largement hostiles aux vagues migratoires (Goldin, 1993), la plupart des grands syndicats américains et européens ont choisi d'enrôler les immigrants comme nouveaux adhérents plutôt que de persister à tenter de bloquer leur intégration au marché du travail (Haus, 1995; Watts, 2002). À cet égard, l'étude de quelques cas particuliers permet d'éclairer les raisons de ce changement.

Haus (1999) s'intéresse à l'évolution des positions des syndicats en France, de l'entre-deux-guerres à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Historiquement, ces derniers ont en effet soutenu les mesures restrictives en matière d'immigration décidées dans les années 30, avant de s'opposer par la suite à la politique de « laissez-faire » mise en place durant la période des Trente glorieuses afin de compenser les pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie française, tels que le bâtiment ou la construction automobile. En revanche, à partir des années 80 et 90, les grandes centrales syndicales ont pris pour habitude de s'opposer aux mesures de limitation de l'immigration mises en place par les différents gouvernements en France. Pour autant, il ne faut pas en conclure à une mue altruiste des syndicats français. L'étude de Haus souligne en effet que ceux-ci demeurent très réticents à l'ouverture des frontières<sup>13</sup> et n'hésiteraient pas à s'opposer vigoureusement à une politique de « laissez-faire » à l'image de celle mise en place durant les Trente glorieuses. C'est en réalité la perception par les syndicats de la capacité des pouvoirs publics à contrôler efficacement les flux migratoires qui a changé. Selon les chiffres présentés par Haus, les syndicats français considèrent en effet que le contrôle public des flux migratoires, déjà imparfait auparavant, s'est dégradé encore davantage du fait de la mondialisation, du progrès technique et des changements de nature des flux migratoires. Les syndicats ont donc modifié leur position vis-à-vis de la politique d'immigration en fonction de leurs intérêts propres. Ils mettent ainsi en avant que les politiques restrictives mises en place ces dernières décennies, plutôt que d'atteindre les objectifs affichés de ralentissement des entrées et d'accroissement des sorties du territoire, créent pour les immigrants des difficultés croissantes pour obtenir un statut légal. Ce phénomène entraîne mécaniquement une hausse du nombre d'immigrés clandestins, qui sont autant d'adhérents en moins pour les centrales syndicales. De façon plus secondaire, Haus montre également que la prise en compte des droits de l'Homme et la crainte d'être associé aux partis d'extrême droite jouent également un rôle dans la définition du positionnement de certaines centrales syndicales.

S'intéressant au cas de l'Australie sur longue période (1830-1988), Quinlan et Lever-Tracy (1990) identifient le même mouvement historique de la part des syndicats, mais avec des motivations sensiblement différentes. Alors que les syndicats australiens avaient apporté un fort soutien à la politique de « l'Australie blanche » au début du XX<sup>e</sup> siècle – conduisant notamment à une exclusion massive des immigrants d'origine asiatique – ils

ont non seulement renoncé progressivement à ce biais anti-asiatique à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais ont adopté officiellement une position antiraciste au nom de l'intégration des minorités et de la solidarité de classe. Les motivations des syndicats australiens semblent donc assez différentes de celles de leurs homologues français. Quinlan et Lever-Tracy mettent plus précisément en avant quatre déterminants à même d'expliquer cette évolution :

- *Les changements structurels de l'économie australienne après la Seconde Guerre mondiale.* La croissance économique rapide, associée au progrès technique, a engendré de nouvelles opportunités d'emplois plus qualifiés pour les travailleurs australiens natifs, auxquelles les travailleurs immigrés ne pouvaient avoir accès du fait de la barrière de la langue, de leurs qualifications ou de la non-reconnaissance de leurs diplômes.
- *Le changement de positionnement de l'Australie dans les échanges mondiaux.* Alors que l'Australie entretenait auparavant des relations commerciales privilégiées avec l'Europe, l'intégration économique progressive de la région Asie-Pacifique a conduit les Australiens à accepter plus facilement l'immigration asiatique.
- *Le rejet croissant des opinions racistes par les partis politiques de gauche,* desquels les syndicats sont proches.
- *Le renforcement du pouvoir syndical au travers de l'intégration des travailleurs immigrés.* On retrouve ici une motivation similaire à celle observée dans le cas français.

Pour autant, peut-on en conclure que les syndicats ont de nos jours une attitude systématiquement pro-immigration, favorisant par là-même des politiques migratoires plus souples? La réponse semble loin d'être tranchée empiriquement. Dans le cas des États-Unis, par exemple, Haus (1995) soutient que l'internationalisation du marché du travail opérée lors des Trente glorieuses se reflète désormais dans la diversité des adhérents. Selon l'auteur, ceci explique que les politiques migratoires mises en place aux États-Unis lors des périodes de récession économique récentes aient été beaucoup moins restrictives que celles observées pendant les années 20-30 : les syndicats n'ont plus les mêmes préférences en termes d'immigration, et préfèrent désormais se consacrer à la syndicalisation des travailleurs étrangers. Pourtant, Facchini *et al.* (2008) montrent qu'un accroissement de 1 % du taux de syndicalisation<sup>14</sup> entraîne une réduction du nombre de visas de 2.6 à 10.4 % dans les secteurs étudiés. En l'état actuel de la recherche économique et sociologique, l'ambiguïté ne peut être levée.

### **3.3. Les organisations non gouvernementales**

Des groupes d'intérêt non économiques se préoccupent également de la politique migratoire. À travers l'histoire se retrouvent ainsi régulièrement d'un côté, des associations de migrants récemment arrivés ou constituées sur l'appartenance à un même pays d'origine, et de l'autre, des organisations patriotiques ou « nativistes » (Fuchs, 1990). De nos jours, les groupements hostiles à l'immigration invoquent les problèmes liés aux capacités d'accueil limitées des pays et les atteintes à l'identité nationale engendrée par l'immigration. À l'autre extrémité du spectre se trouvent une vaste myriade d'organisations de défense des libertés civiles soutenant des politiques en faveur de l'immigration (Schuck, 1998). De façon générale, l'analyse des scrutins électoraux et des votes parlementaires tant aux États-Unis qu'en Europe souligne assez clairement l'influence des groupes d'intérêt non économiques sur la politique d'immigration (Kessler, 1999; Money, 1999).

### 3.4. Les partis politiques

Si la classification habituelle des préférences politiques entre droite et gauche se trouve remise en cause sur la question de l'immigration, il convient d'expliquer pour quelles raisons les politiques d'immigration, bien que marquées par certaines restrictions ces dernières années, ont été relativement plus souples que ce que les précédents historiques auraient pu laisser croire. Ceci résulterait notamment du fait que les bénéfices liés à l'immigration sont concentrés sur un petit nombre d'acteurs dotés d'organes de représentations puissants, alors que les coûts éventuels de l'immigration sont répartis entre un plus grand nombre d'individus, et ses adversaires, divisés. C'est pourquoi Freeman (1995, 2001) considère la formation de la politique d'immigration comme le fruit d'un processus clientéliste, les décideurs politiques étant influencés par les groupes en faveur de l'immigration.

Certains sont pourtant en désaccord avec cette interprétation de l'écart entre les opinions publiques telles qu'exprimées dans les enquêtes, majoritairement hostiles à l'immigration, et les politiques effectivement menées. Dans leur étude sur la politique d'immigration britannique, Statham et Geddes (2006) confirment que les groupes pro-immigration sont plus visibles que leurs homologues anti-immigration<sup>15</sup>. En revanche, leur analyse conclut clairement que ces lobbies favorables à l'immigration n'ont pas le pouvoir que leur prête Freeman sur les gouvernements quant à la définition de la politique d'immigration. Bien au contraire, ces derniers semblent ne pas être fortement influencés lors de la conception des politiques d'immigration, qui afficheraient, dans le cas du Royaume-Uni, un biais restrictif<sup>16</sup>. S'intéressant aux cas du Royaume-Uni et de l'Irlande, Smith (2008) souligne que ces deux pays ont accueilli ces dernières années un grand nombre de travailleurs immigrés, notamment en provenance des nouveaux pays membres de l'UE. En outre, à l'inverse de la majorité des pays d'Europe continentale, aucun de ces deux pays n'a constaté l'émergence de partis d'extrême droite puissants<sup>17</sup>. Ce sont donc les partis de gouvernement traditionnels de centre-droit et de centre-gauche qui ont géré les politiques de contrôle des flux migratoires et d'intégration des immigrés. L'analyse met alors en avant que les différences entre les deux partis ont été essentiellement rhétoriques : si le Parti conservateur a souvent adopté un ton plus dur vis-à-vis de l'immigration, aucune différence significative n'émerge dans les pratiques politiques des différents gouvernements sur les quarante dernières années (Favell, 1998). Cette tendance au consensus est encore davantage marquée en Irlande, où les deux principaux partis (*Fianna Fail*, centre-gauche et *Fine Gael*, démocratie-chrétienne) sont de fait très proches idéologiquement sur ce sujet<sup>18</sup>. Smith (2008) explique cette tendance au consensus au sein des deux pays par deux facteurs majeurs. Premièrement, les principaux partis de gouvernement ont tous adopté une vision positive de la mondialisation et des bénéfices qu'elle peut entraîner. Deuxièmement, dans un contexte politique où l'extrême droite se trouve marginalisée, le gain politique d'une orientation plus restrictive de la politique d'immigration s'avère nettement limité au regard des coûts potentiels liés à l'aliénation de l'électorat centriste. Cette étude offre un contraste saisissant avec la situation de la France, par exemple, où le principal parti d'extrême droite, le Front national, a connu une ascension électorale régulière jusqu'en 2002.

Breunig et Luedtke (2008) confirment le diagnostic selon lequel la politique d'immigration – ou tout du moins, les préférences des partis politiques en la matière – se trouve être largement indépendante du clivage gauche-droite. Leur résultat est d'autant plus significatif que leur analyse s'appuie sur un panel de dix-huit pays de l'OCDE<sup>19</sup> sur la

période 1987-1999. Leurs résultats soulignent que l'écart entre l'opinion publique, majoritairement anti-immigration, et les positions effectivement adoptées par les partis s'explique en réalité par le degré de contrainte institutionnelle subie par le sentiment majoritaire (anti-immigration, donc), que les auteurs nomment « verrous » institutionnels. Ces facteurs institutionnels déterminent la marge de manœuvre dont disposent les acteurs politiques opposés à l'immigration pour faire entendre leur voix et par conséquent, influencer les préférences des partis politiques vers davantage de restriction des flux migratoires ou dans les conditions pour l'accès à la nationalité<sup>20</sup>. Dans les systèmes où les verrous institutionnels sont nombreux, les partis politiques seront davantage influencés par les acteurs en faveur de l'immigration. À l'inverse, dans les systèmes où le sentiment majoritaire est moins contraint, les positions des partis seront nettement plus restrictives. Parmi les verrous institutionnels avancés par les auteurs se trouvent notamment :

- *Les règles électorales* : les modes de scrutin de type proportionnel et/ou un faible seuil minimum de suffrages afin d'obtenir des élus favorisent la représentation des partis politiques extrémistes.
- *La composition de l'assemblée législative* : l'écho rencontré par le sentiment majoritaire croît en fonction du nombre de partis politiques représentés (un grand nombre de petits partis peuvent se saisir de la question de l'immigration pour se disputer les voix des électeurs), du degré de polarisation (un parti extrême a plus d'opportunités d'exploiter le sentiment anti-immigration) et de la taille de la majorité.
- *Les contre-pouvoirs au pouvoir exécutif* : le pouvoir judiciaire en offre plusieurs exemples. Le contrôle de constitutionnalité des lois vient naturellement à l'esprit, mais le rôle des juridictions ordinaires, qui s'attachent plus souvent à défendre les droits des minorités et offrent des tribunes aux groupes pro-immigration, n'est pas à négliger.

L'analyse empirique de Breunig et Luedtke confirme fortement ces intuitions théoriques. De fait, les auteurs soulignent également que les grands partis politiques des pays bâtis sur l'immigration (Australie, Canada, États-Unis) sont en moyenne davantage favorables à l'immigration que dans les autres pays considérés.

#### 4. Rôle des médias et poids des croyances dans la formation de l'opinion publique

La question de l'influence des médias sur l'opinion publique est l'objet de nombreuses recherches en sciences politiques et en sociologie. Un consensus s'est ainsi formé pour reconnaître l'impact homogénéisateur des médias vis-à-vis de l'opinion publique, entraînant de ce fait un affaiblissement des clivages ethniques, géographiques et socio-économiques. Un certain nombre d'études soulignent ainsi que les médias ont favorisé le déclin du sentiment de classe (Butler et Stokes, 1974) et des fractures religieuses (Mendelsohn et Nadeau, 1996), réduit l'identification aux partis politiques (Wattenberg, 1991), accru l'influence des dirigeants nationaux au détriment des dirigeants locaux (Nimmo et Combs, 1992), et plus généralement, contribué à l'émergence d'une opinion publique nationale (Shaw et Martin, 1992).

Dans ce contexte, les questions liées à la couverture médiatique de l'immigration et de la politique migratoire ont été la matière de nombreuses recherches. Questions aux multiples dimensions sociales et politiques, elles ont bénéficié d'une attention constante des médias depuis le début des années 70. Un grand nombre d'analyses soulignent que la commercialisation croissante des ressources des grands médias a pu les conduire à

privilégier une recherche systématique du sensationnel, contribuant à sa perception négative par la population (4.1). Par ailleurs, les croyances (au niveau individuel, mais aussi collectif) ne sont pas neutres sur le contexte dans lequel se tient le débat, et par conséquent, se forment les opinions individuelles (4.2).

#### **4.1. Des opinions individuelles à l'opinion publique : le rôle des médias dans la formation d'une « opinion publique » sur l'immigration**

Les analyses empiriques de la couverture médiatique des sujets liés à l'immigration reposent la plupart du temps sur l'exploitation d'articles de la presse quotidienne et hebdomadaire, ainsi que des journaux télévisés (analyse de contenu/*content analysis*), avec une attention accrue ces dernières années au rôle des nouveaux médias et notamment Internet. Certaines études s'appuient également sur des enquêtes menées auprès de journalistes, hommes politiques ou universitaires en lien avec le sujet de l'immigration. Ces travaux accordent généralement une attention particulière aux périodes de pics médiatiques, c'est-à-dire lorsque le débat autour de l'immigration atteint une intensité particulière du fait des circonstances.

Benson (2002) s'intéresse à l'évolution de la couverture du phénomène migratoire par les médias français sur la période 1973-1991. Cette période a en effet été marquée par un glissement net du sentiment général vis-à-vis de l'immigration, d'une attitude altruiste envers la souffrance sociale des travailleurs immigrés à une angoisse aux formes diverses (problèmes d'insécurité dans les banlieues concentrant une forte proportion de population d'origine nord-africaine, résurgence de l'extrême droite, menaces supposées sur la culture française faute d'une politique d'intégration efficace des immigrés, etc.). Dans un contexte de critique croissante de la commercialisation des médias (voir notamment Bourdieu, 1996), nombreux sont ceux qui ont mis en avant le rôle des médias dans cette modification de l'opinion publique et *in fine* des politiques migratoires. Le poids croissant des recettes publicitaires dans les revenus des médias a en effet renforcé la concurrence pour la recherche des parts d'audience. Cette dernière conduit alors à privilégier les informations à fort contenu émotionnel, et plus généralement à une dramatisation accrue dans la présentation des faits, l'immigration étant un des sujets se prêtant idéalement à de telles présentations. À cet égard, Benson propose une analyse empirique rigoureuse de la question, ne se bornant pas à une approche descriptive. Il s'appuie en effet sur une analyse des articles des trois premiers quotidiens nationaux (*Le Monde*, *Le Figaro* et *Libération*) et des journaux télévisés du soir des deux principales chaînes de télévision afin de mettre en évidence le degré d'évolution (ou de continuité) de la couverture médiatique de l'immigration. La période considérée (1973-91) recouvre en effet plusieurs transformations majeures du secteur des médias, avec notamment l'accroissement de la part des recettes publicitaires dans les grands quotidiens nationaux et la privatisation de la principale chaîne de télévision en 1987. Trois pics médiatiques sont identifiés pour chacune des trois décennies : 1973, 1983, 1991<sup>21</sup>. L'analyse de Benson démontre que l'attitude des médias sur la question de l'immigration a bien changé au cours de cette période, avec un rétrécissement du spectre idéologique représenté et un sensationnalisme accru dans le traitement de l'information. Mais le traitement médiatique est également marqué par une certaine continuité. Benson explique cette relative stabilité par le rôle des contraintes institutionnelles entourant l'activité des médias, ce que Bourdieu (1996) nomme le « champ journalistique », et que l'on pourrait résumer sous la forme de « règles (déontologiques) du jeu » tacites. Ces dernières ont généré de forts effets d'inertie dans le

traitement de l'information qui, associés à la relative stabilité de la réglementation publique du secteur, ont limité les effets de la commercialisation croissante des médias et expliquent donc la relative continuité du traitement médiatique de l'immigration sur la période.

Benson et Saguy (2005) prolongent et complètent cette étude par une analyse comparative du traitement médiatique en France et aux États-Unis entre 1973 et 1994. Les médias considérés dans le cas de la France sont identiques à ceux étudiés par Benson (2002); pour les États-Unis, les auteurs considèrent le *New York Times* et le *Los Angeles Times* et les journaux télévisés du soir des trois principaux réseaux nationaux. Leur analyse cherche à mettre en évidence le rôle de trois facteurs dans les évolutions du traitement médiatique de l'immigration dans ces deux pays :

- *Les contextes culturels.* Le contenu des débats médiatiques sur la question de l'immigration en France et aux États-Unis diffère significativement en fonction des différences culturelles. Les médias français sont ainsi plus enclins à mentionner les problèmes sociaux auxquels font face les immigrés, mais également les problèmes posés à la société par leurs différences culturelles, que leurs homologues américains. À l'inverse, ces derniers sont plus enclins à mettre en avant l'impact de l'immigration sur les finances publiques. Les auteurs imputent alors ces différences d'approche des médias aux contextes culturels des pays, car aucun élément factuel lié à la réalité de l'immigration ne peut les justifier.
- *L'environnement légal et institutionnel.* Les caractéristiques structurelles expliquent également de façon significative l'attention portée par les médias à certains aspects particuliers de l'immigration. Ainsi, alors qu'en 1983 le gouvernement français mettait en place une politique destinée à favoriser la diversité culturelle, la couverture médiatique de l'impact de la politique d'immigration sur la diversité culturelle s'est accrue. En 1991, à l'inverse, un consensus s'était établi au niveau politique pour reconnaître que l'intégration des immigrés était préférable à une approche multiculturaliste : les sujets sur le caractère positif de la diversité culturelle se font alors quatre fois plus rares que huit ans plus tôt, tandis que les références aux problèmes posés par les différences culturelles des immigrés représentent plus d'un tiers des sujets en relation avec l'immigration. Sur la même période, les médias américains abordent davantage la question de l'immigration sous l'angle des discriminations : 18 % des sujets sur l'immigration aux États-Unis adoptent cet angle d'analyse en 1986, contre 1 % seulement pour les médias français en 1983. Le même écart se retrouve dans les années 90, avec 11 % des sujets aux États-Unis en 1994, contre 5 % des sujets en France en 1991. Le refus d'établir des statistiques ethniques en France d'une part, et le poids des politiques de discrimination positives aux États-Unis d'autre part s'imposent comme deux explications plausibles de cette différence de traitement.
- *Les relations du monde journalistique avec les pouvoirs publics et le marché.* Du fait de lois anti-diffamation à la portée assez large et des restrictions dans l'accès aux documents gouvernementaux, les médias français, lors de leur couverture des sujets liés à l'immigration, sont moins enclins que leurs homologues américains à proposer des enquêtes sur le fonctionnement interne des administrations gérant l'immigration.

D'autres études décrivent les conséquences sur l'opinion publique du positionnement des médias sur la question de l'immigration, comme Akdenizili et al. (2008) dans le cas des États-Unis. Analysant la couverture médiatique du phénomène à partir de 1980, mais avec

une insistance particulière sur les débats vifs des années 2006 et 2007 concernant la proposition de réforme de la politique migratoire américaine, les auteurs concluent à une radicalisation et à une défiance sans précédent de l'opinion publique américaine sur l'immigration, rendant par là-même très difficile la recherche de compromis politique au niveau du pouvoir législatif. L'étude rend principalement responsable la fragmentation croissante du secteur des médias aux États-Unis, marquée par le déclin d'audience de la presse écrite et des journaux télévisés nationaux du soir, au profit des chaînes câblées, des émissions radiophoniques de débat et d'Internet. Cette fragmentation croissante du secteur a intensifié la concurrence pour les parts d'audience. Anciens comme nouveaux médias sont alors devenus plus enclins à favoriser et à accentuer la couverture des sujets concernant les difficultés économiques et sociales du pays. Ainsi, les médias se focalisent sur l'immigration lorsque celle-ci est associée aux problèmes de criminalité, de crise économique ou de controverse politique violente. Hommes politiques et immigrés eux-mêmes sont mis au premier plan, à l'exclusion d'autres acteurs essentiels, comme les employeurs et les travailleurs. Pour les auteurs, ce cadrage médiatique biaisé de l'immigration ne rend pas compte de la réalité d'un phénomène démographique certes massif, mais qui s'est opéré sur plusieurs décennies et principalement de façon légale.

Tsoukala (2002) s'inscrit dans la même perspective, en mettant en avant la criminalisation de l'immigration dans les discours médiatiques en France, en Allemagne, en Italie et en Grèce dans les années 90. L'auteur considère que les médias, « loin de refléter la réalité, structurent une réalité qui finit par influencer, à des degrés divers, la formation de l'opinion publique ». Sans être directement déterminée par les médias, l'opinion publique « tend alors à être déterminée par le cadre d'interprétation idéologique fourni par les médias (Van Dijk, 1993) ». L'étude en elle-même consiste essentiellement en une analyse qualitative du contenu des principaux quotidiens nationaux, plus épisodiquement de la presse hebdomadaire et des médias télévisés. Selon Tsoukala, la couverture médiatique de l'immigration légitime un discours général associant la délinquance, l'immigration, et les violences urbaines. L'auteur conclut en soulignant que ces représentations médiatiques ont conduit au fil du temps à des amalgames entre immigrés clandestins, immigrés en situation régulière et immigrés de la deuxième génération, mais également entre étrangers et nationaux issus d'une minorité ethnique ou religieuse.

Les travaux de Merolla et Pantoja (2008) se placent dans le cadre de l'économie expérimentale, afin d'étudier l'impact des perspectives adoptées par les médias<sup>22</sup> sur la formation de l'opinion publique en matière d'immigration. L'expérience, menée sur un échantillon d'étudiants, a consisté à répartir les individus en six groupes exposés à autant de cadrages médiatiques, concentré chacun sur un aspect supposé lié à l'immigration : i) cadrage économique négatif; ii) cadrage économique positif; iii) cadrage social positif; iv) cadrage social négatif; v) aucun cadrage particulier (ou groupe de contrôle). Les résultats de l'expérience soulignent que chacun de ces différents cadrages influence, à des degrés certes divers, le sentiment général envers l'immigration légale et irrégulière et les croyances quant aux conséquences économiques et sociales de l'immigration.

#### **4.2. Le rôle des croyances dans le cadrage du débat et la formation de l'opinion publique**

Nombre des études évoquées précédemment ont souligné l'importance du rôle des médias dans la formation de l'opinion publique, notamment par leur pouvoir de légitimation de discours plus généraux sur l'immigration. Il semble donc pertinent d'aller

plus avant sur la forme et l'origine de ces croyances, afin de mieux appréhender la façon dont elles façonnent à la fois le champ politique et l'opinion publique envers l'immigration.

Plusieurs études montrent notamment que la croyance (fortement enracinée) que les relations entre les autochtones et les immigrés constituent un *jeu à somme nulle*<sup>23</sup> peut expliquer une part significative des attitudes hostiles envers l'immigration et envers toute forme de solidarité envers les immigrants. Dans la mesure où les immigrés sont perçus comme des concurrents potentiels pour l'acquisition de ressources rares, leur venir en aide ou laisser croître leur nombre ne peut qu'aboutir à un renforcement de leur « pouvoir de marché » (cf. notamment Esses *et al.*, 1998, 1999; Jackson et Esses, 2000). Esses *et al.* (2001) confirment et étendent ce résultat à partir d'études expérimentales menées dans deux universités canadiennes. Dans une autre série d'études conduites à la fois au Canada et aux États-Unis, ces mêmes auteurs s'interrogent à nouveau sur la notion de concurrence entre groupes pour la captation de ressources rares, mais également sur celle de « préjugé ethnique ». Cette dernière notion est plus générale que la simple compétition pour les ressources, puisqu'elle englobe des dimensions sociales et culturelles. L'analyse conclut alors à un rôle assez faible de cette notion de « préjugé ethnique » dans la détermination des attitudes envers l'immigration. C'est véritablement la concurrence intergroupe pour des ressources limitées dans le cadre d'un jeu à somme nulle qui constitue le cadre de référence dans lequel se forment les opinions publiques.

L'analyse d'Esses *et al.* (2001) montre par la suite que l'on peut amender l'opinion des individus vis-à-vis de l'immigration, précisément en ciblant cette croyance d'un jeu à somme nulle dans les relations entre les groupes, par exemple par des discours et politiques publiques favorisant l'émergence d'une identité commune. Ceci peut s'interpréter comme une nécessité de formation, ou d'éducation, de l'opinion publique, ce qui renvoie à la problématique de l'impact des formes et du contenu des discours publics. Selon Boswell (2009a et b), la façon dont les questions de politique migratoires sont abordées et débattues dans l'arène publique constitue en soi une problématique essentielle de l'analyse politique de l'immigration.

Sur le fond, Boswell (2009a) centre son analyse sur l'utilisation de la connaissance et de l'expertise comme source de légitimation de leurs discours par les partis politiques. Afin d'illustrer son propos, l'auteur procède à une analyse des débats consacrés à l'immigration au Royaume-Uni entre 2002 et 2004. Sur cette période, neuf questions de politique migratoire ont fait l'objet de débats, dont trois impliquant le recours à la recherche scientifique : le niveau réel de l'immigration, l'impact économique de l'immigration au Royaume-Uni et les conséquences de l'élargissement de l'UE sur l'immigration en provenance des pays d'Europe centrale et orientale. L'analyse de la couverture médiatique de ces trois événements montre clairement la tendance des médias à exploiter la recherche afin de créer une atmosphère de scandale autour des pouvoirs publics, décrits comme incompetents lors des prises de décisions dans les domaines politiques à risque. Boswell montre également que, si les hommes politiques sont prompts à invoquer la recherche scientifique pour légitimer leurs politiques, ils sont en règle générale dubitatifs quant à la capacité de la science à prévoir les résultats des politiques menées. C'est ce que Boswell nomme « la déconnexion paradoxale entre l'acceptation rituelle des modes technocratiques d'évaluation et la portée limitée de la connaissance scientifique dans la résolution des débats politiques ».

Boswell (2009b) étend la recherche précédente en étudiant l'opposition entre argumentation « technocratique » et argumentation « démocratique » dans le cadre du débat sur l'immigration. L'argumentation « technocratique », basée sur la recherche scientifique, centre le débat sur les besoins du marché du travail, plutôt que sur des considérations culturelles. Le résultat en est souvent une approche plus souple et ouverte de l'immigration. Cependant, les partis politiques d'opposition ou les médias de masse peuvent combattre ce type d'approches – jugées trop élitistes, au service des besoins des employeurs ou sans rapport avec les véritables inquiétudes des individus sur l'immigration – et vouloir recentrer le débat sur un terrain moins technocratique en mettant en avant les conflits d'intérêt ou de valeurs. L'auteur se concentre principalement sur deux exemples de débats portant sur les immigrés en recherche d'emploi : l'Allemagne sur la période 2000-2003, et le Royaume-Uni sur la période 2002-2004. Sur ces périodes, les deux pays étaient gouvernés par des partis de centre-gauche enclins à mettre en place des politiques d'ouverture en faveur de l'immigration de travail. Néanmoins, tant le rôle de la recherche scientifique et l'issue des débats ont été différents dans les deux pays. Au Royaume-Uni, le débat sur les politiques d'immigration a été mené dans un cadre technocratique, un consensus s'étant formé entre les trois principaux partis politiques pour reconnaître les bénéfices d'un tel type d'immigration pour l'économie britannique. En Allemagne, au contraire, les tentatives du gouvernement pour défendre sa politique d'immigration au moyen d'arguments économiques ont rapidement échoué, l'opposition étant parvenue à dramatiser les questions culturelles. Boswell identifie principalement deux facteurs à l'origine de cette divergence : les clivages politiques et la mémoire collective des résultats des politiques migratoires antérieures. L'auteur souligne que les Allemands considèrent les politiques migratoires d'accueil de travailleurs temporaires des années 60 comme un échec, beaucoup d'entre eux s'étant installés définitivement en Allemagne. Le Royaume-Uni n'a pas le souvenir d'un tel « échec », les mouvements migratoires dont il a fait l'objet étant principalement issus des pays du *Commonwealth*. De façon générale, les pays qui considèrent avoir connu un échec en matière de politique d'immigration (Allemagne, Danemark, France, Italie, Pays-Bas) vont être plus prompts à poser le débat en termes démocratiques. À l'inverse, les pays (Espagne, Irlande, Royaume-Uni, Suède) n'ayant pas cette mémoire d'un « échec » en matière de politique migratoire auront une approche plus technocratique du problème.

## Conclusion

De façon générale, et malgré des exceptions notables dans les pays traditionnels d'immigration et disposant de politiques migratoires sélectives, les enquêtes d'opinion dans la plupart des pays de l'OCDE révèlent un sentiment plutôt négatif vis-à-vis de l'impact économique et culturel des migrations et envers les politiques prônant l'ouverture des flux migratoires. Les opinions varient largement entre les pays, pour des raisons qui tiennent tant à la dynamique des flux qu'aux caractéristiques des systèmes d'immigration, et aux expériences passées des pays en la matière. Au sein d'un même pays, les opinions individuelles diffèrent également en fonction d'un ensemble de facteurs explicatifs, de nature économique, démographique, culturelle ou politique. Si un consensus empirique existe sur l'impact de certains de ces facteurs, comme le niveau d'éducation ou le positionnement idéologique, par exemple, le rôle d'autres variables est plus incertain et diffère selon le contexte. En outre, les interactions entre ces groupes de variables explicatives jouent également un rôle, si bien que les approches théoriques simples ne

parviennent pas nécessairement à capturer la complexité des déterminants des opinions individuelles sur l'immigration.

Un des principaux résultats de l'analyse qui précède consiste à souligner l'importance des croyances concernant l'impact économique et culturel des migrations sur les préférences individuelles en matière d'ouverture aux migrations. Les débats publics sur les questions d'immigration et de politiques migratoires demeurent largement structurés par la couverture qu'en font les médias, et le poids d'un certain nombre de croyances collectives. Certains médias, sous la pression concurrentielle, peuvent véhiculer un discours simplificateur et ne retenir que le côté sensationnel de la question de l'immigration, ce qui peut contribuer à renforcer les *a priori*, en partie alimentés par les résultats moins favorables des politiques migratoires et d'intégration passées.

Plusieurs groupes de population sont susceptibles d'adopter des positions différentes sur les questions d'immigration, en raison des effets distributifs mais également parce que ces groupes se distinguent par la façon dont ils valorisent notamment la diversité culturelle. La question n'est donc pas tant de chercher à obtenir un consensus dans l'opinion publique sur les questions d'immigration que de limiter le poids des croyances et des idées reçues sur l'immigration. Dans ce contexte, les réformes envisagées concernant les politiques migratoires devraient s'appuyer sur un travail de fond visant à améliorer la connaissance et la compréhension du public des phénomènes migratoires et notamment de leurs impacts économiques, sociaux et culturels.

Atteindre cet objectif suppose de promouvoir la transparence en matière de mesure des migrations internationales, de faciliter l'accès à des données les plus à jour possible et d'améliorer la comparabilité internationale des statistiques migratoires. Cela requiert également un débat régulier et ouvert avec les groupes d'intérêts, s'appuyant sur des travaux de recherche pertinents. Cela nécessite, enfin, un traitement objectif et approfondi de la question migratoire et la volonté d'éviter les tentations d'instrumentalisation de cette question à des fins politiques.

Par ailleurs, cette partie aborde uniquement la dimension nationale de l'économie politique des migrations internationales, mais d'autres facteurs sont susceptibles d'influencer ou de limiter les possibilités de réforme des politiques migratoires. Il s'agit en particulier des aspects internationaux, liés aux engagements pris par les États, aux relations bilatérales tissées avec les pays d'origine, lesquelles sont ancrées dans l'histoire et la géographie, et aux cadres de négociation multilatéraux. Une analyse plus approfondie des liens entre ces aspects et la formation des politiques migratoires serait nécessaire pour mieux appréhender les marges de manœuvre disponibles pour adapter les politiques migratoire des pays de l'OCDE face aux grands défis démographiques et économiques à venir dans les prochaines décennies.

## Notes

1. Ce document a été rédigé par Jérôme Héricourt (maître de conférences à l'Université de Lille 1) et Gilles Spielvogel (maître de conférences à l'Université de Paris 1), consultants auprès de l'OCDE.
2. Alors que certains vont formuler un jugement sur la base de critères d'évaluation « rationnels » fondés sur leurs compétences politiques, d'autres vont réagir en fonction de leur « éthos de classe », c'est-à-dire un système de valeurs implicites transmis par l'environnement social de l'individu.
3. Les autres critères sont : le fait d'avoir un bon niveau d'éducation; de savoir parler la langue du pays; d'être d'origine chrétienne; d'être blanc; d'être riche.

4. Certaines enquêtes d'opinion nationales s'intéressent également à ce sujet. Dans le cas de l'Australie, l'enquête Australian Election Study (AES) de 2001 révèle que le solde d'opinions favorables à davantage de migration qualifiée (41 %) était largement supérieur à celui concernant la migration de personnes ayant de la famille dans le pays (19 %), ce qui révèle, comme dans le cas des pays européens, une préférence nette pour la migration de travail (Betts, 2002).
5. Les études empiriques demeurent toutefois partagées sur le sujet. Alors que Borjas (2003) identifie un impact négatif de l'immigration peu qualifiée sur les salaires des travailleurs peu qualifiés déjà résidents du pays de destination, Card (2005) et Ottaviano et Peri (2008) ne trouvent que des effets faibles ou non significatifs.
6. Dans une approche théorique voisine, Bilal et al. (2003) étudient l'impact d'un changement dans la distribution des revenus sur l'attitude des ménages envers l'immigration peu qualifiée. Ils montrent qu'un accroissement des inégalités de revenu est susceptible de radicaliser les attitudes des résidents envers ce type d'immigration.
7. Il pourrait être évidemment argué que l'effet ne serait que temporaire dans la mesure où, parvenus au terme de leur vie active, les immigrés perçoivent également des retraites. Cependant, rien ne permet d'imaginer actuellement que les flux migratoires vont se tarir dans les années à venir; par conséquent, il est tout à fait plausible qu'une nouvelle génération d'actifs immigrés vienne à son tour contribuer au financement des retraites.
8. Dans les estimations pays par pays, ce résultat n'est toutefois observé ni aux États-Unis, ni en France ni au Royaume-Uni (tableau III.3).
9. Il est à noter cependant que certaines études mettent en avant le poids de certaines spécificités nationales en la matière. Ilias et al. (2008) montrent, par exemple, que dans le cas des États-Unis, le fait même d'appartenir à un parti politique conditionne les préférences en matière d'immigration, mais l'identification à la droite ou à la gauche de l'échiquier politique n'a pas d'impact.
10. Afin de tester cette intuition, nous avons effectué pour l'enquête ESS des estimations similaires à celles présentées pour l'enquête ISSP. Elles révèlent bien que, lorsque le caractère endogène des croyances n'est pas pris en compte, les individus issus de l'immigration apparaissent bien comme plus favorables à une politique migratoire ouverte.
11. O'Rourke et Sinnot (2006) apportent néanmoins une contribution plus nuancée sur le sujet pour les pays de l'enquête ISSP. S'ils confirment que les individus n'ayant jamais vécu à l'étranger ont en moyenne des opinions plus défavorables à l'immigration, ils obtiennent cependant des résultats statistiques ambigus sur le rôle des variables d'ouverture (né à l'étranger, parents étrangers, etc.).
12. Entre 2001 et 2002, de 35 à 41 % des Australiens déclaraient que les flux d'immigrants étaient trop élevés, contre 70 % au début des années 90.
13. Bien que plus récente, la polémique soulevée par la Directive européenne « services », dite directive « Bolkestein », constitue une illustration patente de ce biais restrictif. Cette directive entendait favoriser la libre circulation des travailleurs au sein de l'Union européenne, en permettant leur embauche sous le régime du droit du travail de leur pays d'origine. La levée de boucliers (notamment syndicale) qui s'en est suivie, singulièrement en France, a conduit au gel de l'application du texte.
14. Variable utilisée, faute d'alternative satisfaisante, comme variable d'approximation des dépenses de lobbying des syndicats.
15. On notera toutefois que ce constat n'est probablement pas vérifié dans les autres pays européens, où les groupes anti-immigration semblent à l'inverse plus présents dans le débat public.
16. Du moins jusqu'au retour du Parti travailliste au pouvoir en 1997, celui-ci ayant adopté une politique d'immigration nettement plus souple que son prédécesseur Conservateur.
17. Néanmoins, au Royaume-Uni, le *British National Party*, un parti d'extrême droite, a réussi à obtenir deux sièges au Parlement européen en 2009 avec une campagne largement ciblée sur les questions d'immigration.
18. D'abord terre d'émigration du fait de son retard chronique de développement, l'Irlande est devenue un pays d'immigration lors de son décollage économique rapide entamé au milieu des années 80. Dans un tel contexte, la population a vraisemblablement développé un biais favorable en faveur de l'immigration de travail. Il n'est pas impossible que la récession très sévère à laquelle fait face actuellement le pays change la donne en la matière.

19. Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.
20. Les politiques d'immigration et d'intégration se sont progressivement durcies dans plusieurs pays européens de l'OCDE au cours des dernières années (voir OCDE 2007 et 2008a), en parallèle à une influence croissante des prises de position anti-immigration dans la sphère politique et dans l'opinion publique (voir Penninx, 2005 pour le cas des Pays-Bas).
21. Les pics médiatiques correspondent aux années pour lesquelles le plus grand nombre d'occurrences relatives à l'immigration ont été détectées.
22. Par la suite, on emploiera l'expression de « cadrage médiatique »
23. Si les immigrés obtiennent davantage, les nationaux ont forcément moins. Dans ce contexte, toute politique publique de soutien à l'intégration et à la réussite économique des immigrés sera perçue comme une spoliation par les nationaux.

## Références

- Akdenizli, B., E.J. Dionne, M. Kaplan, T. Rosenstiel et R. Suro (2008), *Democracy in the Age of New Media: A Report on the Media and the Immigration Debate*, The Brookings Institution, Washington DC.
- Bauer, T., M. Lofstrom et K.F. Zimmermann (2000), « Immigration policy, assimilation of immigrants, and natives' sentiments towards immigrants: Evidence from 12 OECD countries », *Swedish Economic Policy Review*, vol. 7, 11-53.
- Benson, R. (2002), « The political/literary model of French journalism: Change and continuity in immigration news coverage, 1973-1991 », *Journal of European Area Studies*, vol. 10, 49-70.
- Benson, R. et A. Saguy (2005), « Constructing social problems in an age of globalization: A French-American comparison », *American Sociological Review*, vol. 70, 233-259.
- Betts, K. (2002), « Immigration and public opinion: Understanding the shift », *People and Place*, vol. 10, 24-37.
- Bilal, S., J.-M. Grether et J. de Melo (2003), « Attitudes towards immigration: A trade-theoretic approach », *Review of International Economics*, vol. 11, 253-267.
- Borjas, G. (2003), « The labor demand curve is downward sloping: Reexamining the impact of immigration on the labor market », *Quarterly journal of Economics*, vol. 118, 1335-1374.
- Boswell, C. (2009a), « Selling labour migration: Democratic vs. technocratic modes of justification », CESPI Issue Paper DOC 3/09.
- Boswell, C. (2009b), « Knowledge, legitimation and the politics of risk: The functions of research in public debates on migration », *Political Studies*, vol. 57, 165-186.
- Bourdieu, P. (1973), « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps Modernes*, n° 318, 1292-1309.
- Bourdieu, P. (1996), *Sur la télévision*, Paris : Raisons d'agir.
- Breunig, C. et A. Luedtke (2008), « What motivates the gatekeepers? Explaining governing party preferences on immigration », *Governance*, vol. 21, 123-146.
- Butler, D. et D. Stokes (1974), *Political change in Britain: The evolution of electoral choice*, London: Macmillan.
- Card, D. (2005), « Is the new immigration really so bad », *Economic Journal*, vol. 115, 300-323.
- Card, D., C. Dustmann et I. Preston (2009), « Immigration, Wages, and Compositional Amenities », NBER Working Paper n° 15521.
- Cornelius, W. et M. Rosenblum (2005), « Immigration and politics », *Annual Review of Political Science*, vol. 8, 99-119.
- Daniels, J.P. et M. Von Der Ruhr (2003), « The determinants of immigration-policy preferences in Advanced Economies: A cross-country study », *Atlantic Economic Journal*, vol. 31, 146-158.
- Esses, V.M., J.F. Dovidio, L.M. Jackson et T.L. Armstrong (2001), « The immigration dilemma: The role of perceived group competition, ethnic prejudice, and national identity », *Journal of Social Issues*, vol. 57, 389-412.
- Esses, V.M., L.M. Jackson et T.L. Armstrong (1998), « Intergroup competition and attitudes toward immigrants and immigration: An instrumental model of group conflicts », *Journal of Social Issues*, vol. 54, 699-724.

- Esses, V.M., L.M. Jackson, J.M. Nolan et T.L. Armstrong (1999), « Economic threats and attitudes toward immigrants », in S. Halli et L. Drieger (eds.): *Immigrant Canada: Economic, Demographic and Social Challenges*, Toronto: University of Toronto Press.
- Facchini, G., A.M. Mayda et P. Mishra (2008), « Do interest groups affect US immigration policy? », CEPR Discussion Paper n° 6898.
- Facchini, G. et A.M. Mayda (2008), « From individual attitudes towards migrants to migration policy outcomes: Theory and evidence », *Economic Policy*, vol. 23, 651-713.
- Facchini, G. et A.M. Mayda (2009), « Does the welfare state affect individual attitudes toward immigrants? Evidence across countries », *Review of Economics and Statistics*, vol. 91, 295-314.
- Favell, A. (1998), « Multicultural race relations in Britain: problems of interpretation and explanation », in C. Joppke (ed.), *Challenge to the Nation-State: Immigration in Western Europe and the United States*, Oxford: Oxford University Press.
- Freeman, G. (1995), « Modes of immigration politics in liberal democratic states », *International Migration Review*, vol. 29, 881-902.
- Freeman G. (2001), « Client politics or populism: Immigration reform in the United States », in V. Guiraudon et C. Joppke (eds.), *Controlling a New Migration World*, New York: Routledge.
- Freeman, G. (2002), « Winners and losers: Politics and the costs and benefits of migration », in A.M. Messina (ed.), *Western European Immigration and Immigration Policy*, Westport, Conn.: Praeger.
- Fuchs, L.H. (1990), *The American Kaleidoscope: Race, Ethnicity, and the Civic Culture*, Hanover, NH: Univ. Press New England.
- Gerdes, C. et E. Wadensjö (2008), « The impact of immigration on election outcomes in Danish municipalities », IZA Discussion Paper n° 3586.
- German Marshal Fund (2009), *Transatlantic Trends. Key findings on immigration 2009* ([www.gmfus.org/trends/immigration/](http://www.gmfus.org/trends/immigration/)).
- Goldin, C. (1993), « The political economy of immigration restrictions in the United States, 1890 to 1921 », NBER Working Paper n° 4345.
- Goldsborough, J. (2000), « Out-of-control immigration », *Foreign Affairs*, vol. 79, 89-101.
- Gorodzeisky A. et M. Semyonov, (2009), « Terms of exclusion: public view towards admission and allocation of rights to immigrants in European countries », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 32, 401-423.
- Hainmueller, J. et M.J. Hiscox (2007), « Educated preferences: Explaining attitudes toward immigration in Europe », *International Organization*, vol. 61, 399-442.
- Hanson, G.H. et A. Spilimbergo (2001), « Political economy, sectoral shocks, and border enforcement », *Canadian Journal of Economics*, vol. 34, 612-638.
- Hatton, T.J. (2007), « Should we have a WTO for international migration? », *Economic Policy*, vol. 22, 341-383.
- Haubert, J. et E. Fussell (2006), « Explaining pro-immigrant sentiment in the US: Social class, cosmopolitanism and perceptions of immigrants », *International Migration Review*, vol. 40, 489-507.
- Haus, L. (1995), « Openings in the wall: Transnational migrants, labor unions, and US immigration policy », *International Organization*, vol. 49, 285-313.
- Haus, L. (1999), « Labor unions and immigration policy in France », *International Migration Review*, vol. 33, 683-716.
- Ilias, S., K. Fennelly et C.M. Federico (2008), « American attitudes toward guest worker policies », *International Migration Review*, vol. 42, 741-766.
- Jackson, L. et V.M. Esses (2000), « Effects of perceived economic competition on people's willingness to help empower immigrants », *Group Processes & Intergroup Relations*, vol. 3, 419-435.
- Kessler, A.E. (1999), *Globalization, domestic politics, and the « curious coalitions » of postwar American immigration reform*, presented at Annual Meeting of the American Political Science Association, Atlanta, GA.
- Kessler, A.E. et G.P. Freeman (2005), « Public opinion in the EU on immigration from outside the Community », *Journal of Common Market Studies*, vol. 43, 825-850.
- Malchow-Møller, N., J.R. Munch, S. Schroll et J.R. Skaksen (2008), « Attitudes towards immigration – Perceived consequences and economic self-interest », *Economics Letters*, vol. 100, 254-257.

- Mayda, A.M. (2006), « Who is against immigration? A cross-country investigation of individual attitudes towards immigrants », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 88, 510-530.
- Mendelsohn, M. et R. Nadeau (1996), « The magnification and minimization of social cleavages by the broadcast and narrowcast news medias », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 8, 374-389.
- Mendelsohn, M. et R. Nadeau (1997), « The religious cleavage and the media in Canada », *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, vol. 30, 129-146.
- Menz, G. (2007), « Employers, Trade Unions and Labor Migration Policies: Examining the Role of Non-State Actors », Paper presented at the European Union Studies Association Tenth Biennial Conference, Montreal, Canada.
- Merolla, J.L. et A. Pantoja (2008), « The Effects of Media Framing on Attitudes toward Undocumented Immigration », presented at the 2008 Annual Meeting of the Western Political Science association, April 20th-April 22nd, San Diego, California.
- Miguet, F. (2008), « Voting about immigration policy: What does the Swiss experience tell us? », *European Journal of Political Economy*, vol. 24, 628-641.
- Milner H. et D. Tingley (2008), « What makes legislators more favorable to immigration? The economic and political influences on immigration policy in the US », Annual Meeting of the American Political Science Association, Boston.
- Money, J. (1999), *Fences and Neighbors: The Political Geography of Immigration Control in Advanced Market Economy Countries*, Ithaca, NY: Cornell Univ. Press.
- Nimmo, D. et J. Combs (1992), *The Political Pundits*, New York: Praeger.
- OCDE (2007), *Jobs for Immigrants (vol. 1): Labour Market Integration in Australia, Denmark, Germany and Sweden*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008a), *Les migrants et l'emploi (vol. 2) : l'intégration sur le marché du travail en Belgique, en France, aux Pays-Bas et au Portugal*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2008b), « Les migrations de retour : un nouveau regard », in *Perspectives des migrations internationales 2008*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- OCDE (2009), « Travailler au-delà des frontières : feuille de route pour la gestion des migrations de main-d'œuvre », in *Perspectives des migrations internationales 2009*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- Ortega, F et J.G. Polavieja (2009), Labor-Market Exposure as a Determinant of Attitudes toward Immigration, IZA Discussion Paper n° 4519.
- O'Rourke, K.H. et R. Sinnott (2006), « The determinants of individual attitudes towards immigration », *European Journal of Political Economy*, vol. 22, 838-861.
- Ottaviano, G. et G. Peri (2008), « Immigration and national wages: Clarifying the theory and the empirics », NBER Working Paper n° 14188.
- Page, B.I. et R.Y. Shapiro (1992), *The Rational Public*, Chicago : University of Chicago Press.
- Penninx, R. (2005), « Dutch integration policies after the Van Gogh murder », University of Amsterdam, mimeo.
- PNUD (2009), *Lever les barrières : mobilité et développement humain, Rapport sur le développement humain*, New York : Palgrave Mac Millan.
- Pritchett, L. (2006), *Let Their People Come: Breaking the Deadlock in International Labor Mobility*, Center for Global Development: Brookings Institution Press.
- Quinlan, M. et C. Lever-Tracy (1990), « From labour market exclusion to industrial solidarity: Australian trade union responses to Asian workers, 1830-1988 », *Cambridge Journal of Economics*, vol. 14, 159-181.
- Rowthorn, R. (2008), « The fiscal impact of immigration on the advanced economies », *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 24, 560-580.
- Shaw, D.L. et S.E. Martin (1992), « The function of mass media agenda-setting », *Journalism Quarterly*, vol. 69, 902-920.
- Schuck, P.H. (1998), « The re-evaluation of American citizenship », in C. Joppke: *Challenge to the Nation State: Immigration in Western Europe and the United States*, Oxford/New York: Oxford Univ. Press.
- Smith, J. (2008), « Towards consensus? Centre-right parties and immigration policy in the United Kingdom and Ireland », *Journal of European Public Policy*, vol. 15, 415-431.

- Statham, P. et A. Geddes (2006), « Elites and the 'organised public': Who drives British immigration politics and in which direction? », *West European Politics*, vol. 29, 248-269.
- Tsoukala, A. (2002), « Le traitement médiatique de la criminalité étrangère en Europe », *Déviance et Société*, vol. 26, 61-82.
- Van Dijk, T. (1993), *Elite discourse and racism*, London, New Delhi : Sage publications.
- Wattenberg, M. (1991), *The Rise of Candidate-centered Politics: Presidential Elections of the 1980's*, Cambridge, Harvard University Press.
- Watts, J. (2002), *Immigration Policy and the Challenge of Globalization: Unions and Employers in Unlikely Alliance*, Ithaca, NY: Cornell Univ. Press.
- Wilkes, R., N. Guppy et L. Farris (2008), « "No thanks, we're full": Individual characteristics, national context, and changing attitudes toward immigration », *International Migration Review*, vol. 42, 302-329.

## ANNEXE III.A1

*Présentation des enquêtes*

Les enquêtes exploitées dans les analyses empiriques des sections III.1 et III.2 sont les quatre vagues d'enquêtes de l'*European Social Survey* (voir tableau III.A1.1), toutes les enquêtes postérieures à 1994 du programme *World Value Survey* (voir tableau III.A1.2) et l'édition 2003 de l'*International Social Survey Programme* comportant un module spécial sur l'identité nationale (voir tableau III.A1.3).

Tableau III.A1.1. **Pays européens inclus dans les analyses basées sur les enquêtes European Social Survey**

	2002	2004	2006	2008
Allemagne	Oui	Oui	Oui	Oui
Autriche	Oui	Oui	Oui	<i>Non</i>
Belgique	Oui	Oui	Oui	Oui
Danemark	Oui	Oui	Oui	Oui
Espagne	Oui	Oui	Oui	Oui
Estonie	<i>Non</i>	Oui	Oui	Oui
Finlande	Oui	Oui	Oui	Oui
France	Oui	Oui	Oui	Oui
Grèce	Oui	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Hongrie	Oui	Oui	Oui	Oui
Irlande	Oui	Oui	Oui	<i>Non</i>
Italie	Oui	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Luxembourg	Oui	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Norvège	Oui	Oui	Oui	Oui
Pays-Bas	Oui	Oui	Oui	Oui
Pologne	Oui	Oui	Oui	Oui
Portugal	Oui	Oui	Oui	Oui
République tchèque	Oui	Oui	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Royaume-Uni	Oui	Oui	Oui	Oui
République slovaque	<i>Non</i>	Oui	Oui	Oui
Slovénie	Oui	Oui	Oui	Oui
Suède	Oui	Oui	Oui	Oui
Suisse	Oui	Oui	Oui	Oui

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886873363402>

Tableau III.A1.2. **Pays inclus dans les analyses basées sur les enquêtes World Value Survey**

	Années		Années
Allemagne	1997; 2006	Norvège	1996; 2008
Australie	1995; 2005	Nouvelle-Zélande	1998; 2004
Canada	2000; 2006	Pays-Bas	2006
Corée	1996; 2001; 2005	Pologne	1997; 2005
Espagne	1995; 2000; 2007	République slovaque	1998
États-Unis	1995; 1999; 2006	République tchèque	1998
Finlande	1996; 2005	Royaume-Uni	1998; 2006
France	2006	Slovénie	1995; 2005
Hongrie	1998	Suède	1996; 1999; 2006
Italie	2005	Suisse	1996; 2007
Japon	2000; 2005	Turquie	1996; 2001; 2007

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886883385467>

Tableau III.A1.3. **Pays inclus dans les analyses basées sur l'enquête International Social Survey Programme, 2003**

Pays inclus dans les analyses basées sur l'enquête International Social Survey Programme (2003)

Allemagne	Japon
Australie	Norvège
Autriche	Nouvelle-Zélande
Canada	Pays-Bas
Corée	Pologne
Danemark	Portugal
Espagne	République slovaque
États-Unis	République tchèque
Finlande	Royaume-Uni
France	Slovénie
Hongrie	Suède
Irlande	Suisse

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/887038268442>

Les questions concernant l'opinion individuelle vis-à-vis de l'immigration sont formulées différemment selon les enquêtes. Dans le cas de l'enquête ESS, par exemple, la question principale était rédigée de la façon suivante et accompagnée des réponses ci-dessous :

Combien de gens [des pays d'origine] devrait-on laisser s'installer [dans le pays enquêté]?

- Un grand nombre.
- Un certain nombre.
- Quelques uns.
- Aucun.
- Ne sait pas.

Dans le cas de l'ISSP 2003, la question la plus comparable à celle de l'ESS portant sur l'opinion en matière de politique migratoire était :

Pensez-vous qu'aujourd'hui, le nombre d'immigrants vers [le pays enquêté] devrait être...

- Beaucoup augmenté.
- Augmenté modérément.
- Demeurer identique.
- Réduit modérément.
- Beaucoup réduit.
- Ne sait pas.
- Ne veut pas répondre.

Les libellés des réponses possibles peuvent induire un doute sur la manière dont les réponses à ces questions peuvent être interprétées. Dans quelle mesure les individus répondent-ils de façon abstraite, ou bien en référence aux politiques en vigueur dans leur pays? Dans le cas de l'ESS, par exemple, il n'est ainsi pas possible de savoir si les individus répondant qu'ils souhaitent « aucune » immigration sont conscients de l'impossibilité pratique d'une telle proposition. En effet, les accords internationaux régissant les migrations humanitaires, ou les droits fondamentaux à vivre en famille, reconnus par tous les pays de l'OCDE, limitent la marge de manœuvre des politiques migratoires pour les catégories autres que la migration de travail. De fait, les enquêtes ne déclinent pas les questions ci-dessus selon les catégories d'immigration (notamment discrétionnaire vs. non discrétionnaire).

Par ailleurs, ces deux exemples révèlent, d'une part, que la comparaison – ou l'agrégation – des réponses de différents individus repose sur l'hypothèse forte que toutes les personnes enquêtées interprètent de façon suffisamment similaire les modalités de réponses possibles et, d'autre part, que la comparaison entre pays des réponses à cette question requiert une certaine homogénéité dans la perception de ces catégories. Or, du fait des différences dans les systèmes migratoires et le contexte historique et culturel touchant à la question de l'immigration, il semble peu probable que cette hypothèse de comparabilité puisse être totalement vérifiée. De plus, les questions portant sur l'immigration posées dans les enquêtes d'opinion internationales sont, en raison de l'harmonisation des questionnaires, peu spécifiques et ne permettent donc pas d'appréhender les perceptions individuelles des politiques migratoires particulières mises en œuvre dans les pays enquêtés.

Au-delà de ces questions portant sur les souhaits quantitatifs en matière d'immigration, certaines enquêtes comportent également des questions centrées sur les perceptions individuelles de l'impact économique, social ou culturel de l'immigration dans le pays\*. Ces questions permettent d'affiner l'analyse des déterminants des opinions vis-à-vis de l'immigration puisqu'elles sont susceptibles de révéler à quelles dimensions de la

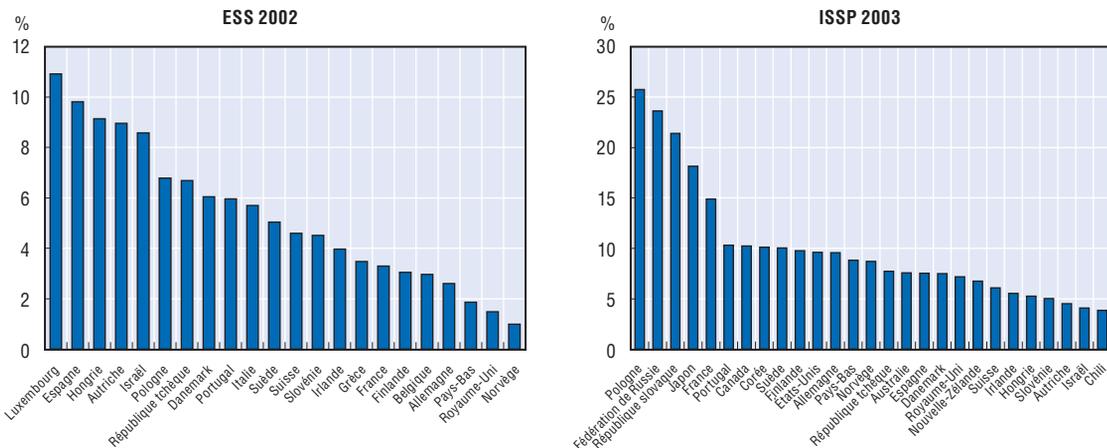
\* Par exemple, dans le cas de l'ESS 2002, les questions suivantes sont posées : « Dans l'ensemble, diriez-vous que c'est mauvais ou bon, pour l'économie du pays, que des étrangers viennent vivre [dans le pays enquêté]? », « Diriez-vous que la culture [du pays enquêté] est plutôt menacée ou plutôt enrichie par la présence d'immigrés ? », « À votre avis, est-ce que la présence d'immigrés [dans le pays enquêté] augmente ou diminue les problèmes de délinquance ? ». Des questions similaires sont présentes dans l'ISSP 2003.

vie publique les individus sont les plus sensibles lorsqu'est abordée la question de l'immigration.

La sensibilité de la question de l'immigration, et plus généralement de l'acceptation de l'autre, peut également conduire à s'interroger sur le degré de sincérité des réponses à ces questions. Certains individus ne souhaiteront pas se montrer très hostiles à l'immigration et privilégieront une réponse neutre ou une non-réponse, tandis que d'autres n'hésiteront pas à faire état d'opinions extrêmes qu'ils peuvent ne pas concrétiser dans leurs votes. Bien que ces biais puissent éventuellement se neutraliser et révéler une tendance proche de l'opinion « réelle », il est également possible que ça ne soit pas le cas, notamment si ces biais dépendent de caractéristiques individuelles réparties de façon non-uniforme dans la population.

La proportion de non-réponses à ces questions révèle par ailleurs l'étendue du problème de « non-production » d'une opinion sur ce sujet (cf. graphique III.A1.1). Dans le cas de l'ESS 2002, la proportion des non-réponses atteint environ 10 % pour le Luxembourg ou l'Espagne, alors qu'elle est inférieure à 2 % pour la Norvège et le Royaume-Uni. Dans l'ISSP 2003, le taux de non-réponses est nettement plus élevé pour un certain nombre de pays, notamment la Pologne, la Russie et la République slovaque (près de 20 % de non-réponses, voire au-delà). Selon que l'on interprète les non-réponses comme des réponses « neutres », comme l'expression d'un désintérêt pour la question, ou encore comme révélant une ignorance sur le sujet, l'image de l'opinion publique qui ressort des enquêtes est donc très différente.

Graphique III.A1.1. **Proportion de non-réponses aux questions portant sur l'évolution souhaitée des flux d'immigration**



Note : Données pondérées.

Sources : European Social Survey, 2002, International Social Survey Programme, 2003.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/886506485527>

## ANNEXE III.A2

*Déterminants des croyances sur l'impact de  
l'immigration et préférences en matière de politique  
migratoire à partir de l'enquête World Value Survey  
(WVS)*

Dans le cas de l'enquête WVS, les deux variables dépendantes considérées renvoient, d'une part, au souhait d'une préférence nationale en matière d'emploi (suggérant l'idée d'une concurrence entre immigrés et locaux sur le marché du travail) et, d'autre part, à l'acceptation d'immigrés comme voisins (reflétant la dimension culturelle). Ici, le caractère binaire des variables dépendantes nous conduit à privilégier une estimation au moyen d'un modèle de type probit. Dans cette enquête, les variables explicatives disponibles se limitent toutefois aux variables démographiques, de positionnement politique, de niveau d'éducation et de situation sur le marché du travail.

**Tableau III.A2.1. Déterminants des croyances sur l'impact de l'immigration et préférences en matière de politique migratoire, enquêtes WVS, 1995-2008**

Variables	Croyances	Politique migratoire	Croyances	Politique migratoire
	Non favorable à la préférence nationale en matière d'emploi	Favorable à des limites strictes ou à l'interdiction de l'immigration de travail	Pas d'aversion à avoir des immigrés comme voisins	Favorable à des limites strictes ou à l'interdiction de l'immigration de travail
	1	2	3	4
Non favorable à la préférence nationale en matière d'emploi		-0.208*** (0.034)		
Pas d'aversion à avoir des immigrés comme voisins				-0.154*** (0.032)
Positionnement idéologique gauche-droite	-0.021*** (0.004)	0.017*** (0.002)	-0.011*** (0.002)	0.018*** (0.002)
Femme	0.011 (0.007)	0.009 (0.007)	0.011** (0.005)	0.009 (0.006)
Âge 25-34	-0.027* (0.015)	0.020 (0.016)	-0.007 (0.006)	0.021 (0.017)
Âge 35-44	-0.045*** (0.017)	0.029* (0.016)	-0.001 (0.005)	0.037** (0.016)
Âge 45-54	-0.062*** (0.020)	0.031 (0.022)	-0.007 (0.006)	0.035* (0.021)
Âge 55-64	-0.085*** (0.019)	0.045** (0.020)	-0.006 (0.008)	0.052*** (0.020)
Âge 65-74	-0.112*** (0.018)	0.042*** (0.016)	-0.022 (0.017)	0.051*** (0.016)
Âge 75+	-0.153*** (0.018)	0.051*** (0.018)	-0.052** (0.022)	0.069*** (0.020)
Éducation secondaire	0.065*** (0.011)	-0.045*** (0.009)	0.042*** (0.014)	-0.049*** (0.012)
Éducation supérieure	0.199*** (0.020)	-0.155*** (0.012)	0.080*** (0.012)	-0.173*** (0.019)
Inactif	-0.005 (0.008)	-0.017* (0.009)	-0.004 (0.009)	-0.016* (0.009)
Chômeur	-0.034 (0.021)	0.026 (0.016)	-0.005 (0.009)	0.031 (0.020)
Observations	43 342	39 683	42 181	38 484

Note : \*\*\*, \*\*, \* représentent les niveaux de significativité, respectivement à 1, 5 et 10 %. Écarts-types robustes entre parenthèses, corrigés pour l'hétéroscédasticité groupée par pays. Estimation par le maximum de vraisemblance. Effets marginaux reportés à la moyenne pour les variables continues. Toutes les régressions incluent des variables muettes pays et année. Les modalités de référence sont : homme, âge 15-24, éducation primaire, actif employé.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/887041308685>